

DOMINIQUE AMANN

**Les Orgues
De la cathédrale
de Toulon**



La Maurinière
Éditions numériques

Ce fichier PDF contient un livre numérique.

Il est proposé en lecture gratuite mais n'en demeure pas moins la propriété de son auteur.

Il est interdit de le modifier, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© La Maurinière éditions - Dominique AMANN, 2012.

Site Internet www.la-mauriniere.com

ISBN 978-2-9513790-9-1



BARRALLIER (C.-F.), *Intérieur de la cathédrale de Toulon*
(lithographie polychrome, 1824, musée du Vieux-Toulon).

On aperçoit, au fond du sanctuaire, derrière le maître-autel, l'orgue de Borme père et fils.

DU MÊME AUTEUR

Gammes, Accords, Tempéraments.

Toulon, l'auteur, 1999, in-8°, 160 pages.

Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal.

Toulon, La Maurinière, 2006, in-8°, 288 pages.

Jean Aicard, Contes et récits de Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-8°, 208 pages.

Georges Sand, Le Drac.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-16, 160 pages.

La Tarasque, un dragon en Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-4°, 112 pages.

Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-8°, 304 pages.

Chapitre Premier

LA CATHÉDRALE DE TOULON

La cathédrale de Toulon – connue sous les vocables de Notre-Dame-de-la-Seds¹, ou de Sainte-Marie-de-la-Seds, ou de Sainte-Marie-Majeure – a été construite en plusieurs étapes.

La cathédrale romane

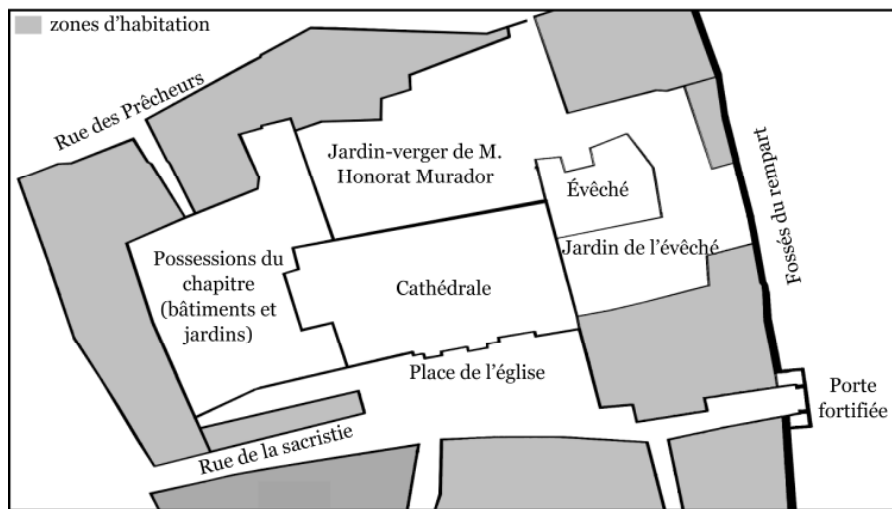
À la fin du XI^e siècle, la ville ne disposait que d'une minuscule *gleysa*. « D'après une très ancienne tradition, le comte de Provence Gilbert serait venu s'embarquer à Toulon pour la croisade de 1096, et c'est lors de son passage en notre cité qu'il aurait fait le vœu de bâtir une église consacrée à la Vierge Marie s'il rentrait sain et sauf de son voyage en Terre sainte². »

Quoi qu'il en soit de cette tradition ou légende, la communauté fit bâtir un édifice de plus belles dimensions : « La cathédrale médiévale, que l'on peut raisonnablement dater du douzième siècle, était une construction massive bien faite pour résister aux calamités du temps, orientée est-ouest comme le voulait la règle³. »

¹ Du latin *sedes* (génitif *sedis*), « siège », l'église abritant le siège épiscopal.

² MARMOTTANS, *La Cathédrale de Toulon*, page 2. – Gilbert, ou Gerbert, surnommé « le Bon », baron du Gévaudan, vicomte de Carlat et seigneur de Millau, épousa Gerberge, sœur du comte Bertrand de Provence. Au décès de Bertrand, le comté passa aux mains de sa sœur qui le confia à son époux.

³ MARMOTTANS, *La Cathédrale de Toulon*, page 9.



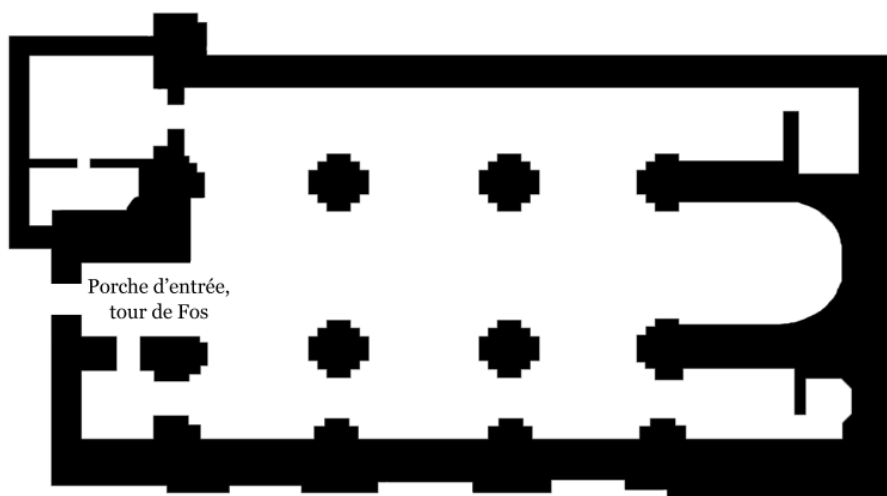
Toulon, quartier de la cathédrale.

Plan schématique réalisé à partir du « Plan de la ville de Toulon au Moyen Âge » dressé d'après les cadastres de 1442 et 1515 par Octave Teissier et publié dans son *Histoire de Toulon au Moyen Âge*.

6

Toulon, cathédrale primitive.

D'après le dessin publié par Rauzy, *La Cathédrale Sainte-Marie-de-la-Seds*, page 18.



Une nef principale et deux collatéraux composaient ce premier sanctuaire. Les fidèles entraient à l'ouest par la tour de Fos, construite pour la défense de la ville et la mise en sécurité de ses archives en cas d'attaque, tour contre laquelle l'église avait été édifiée. En 1598, une chapelle, prise sur la cour du chapitre, vint prolonger le collatéral nord⁴.

Le bâtiment était bordé au sud par « un petit cimetière, dit de Saint-Michel ou de l'église, réservé semble-t-il aux chanoines, aux prêtres et aux seigneurs de la ville⁵ » ; à l'ouest par les possessions du chapitre et, à l'est, par l'évêché. Au nord, à faible distance, une chapelle séparée dédiée à saint Cyprien, évêque de l'Antiquité et patron de la ville, abritait ses reliques découvertes, selon la tradition, le 2 octobre 1201.

Il a parfois été dit que, durant le séjour à Toulon de la flotte de l'amiral ottoman Khayr ad-Din Barberousse, du 29 septembre 1543 à la fin du mois de mars 1544, la cathédrale aurait été transformée en mosquée, mais Gustave Lambert, le principal historien de la ville, ne le mentionne pas... Si le roi François I^{er} avait d'abord ordonné à tous les habitants de céder la ville sous peine de mort, le comte d'Enghien adoucit considérablement la sentence : les hommes furent autorisés à rester dans la ville et seuls les chefs et les officiers turcs occupèrent les plus belles maisons.

7

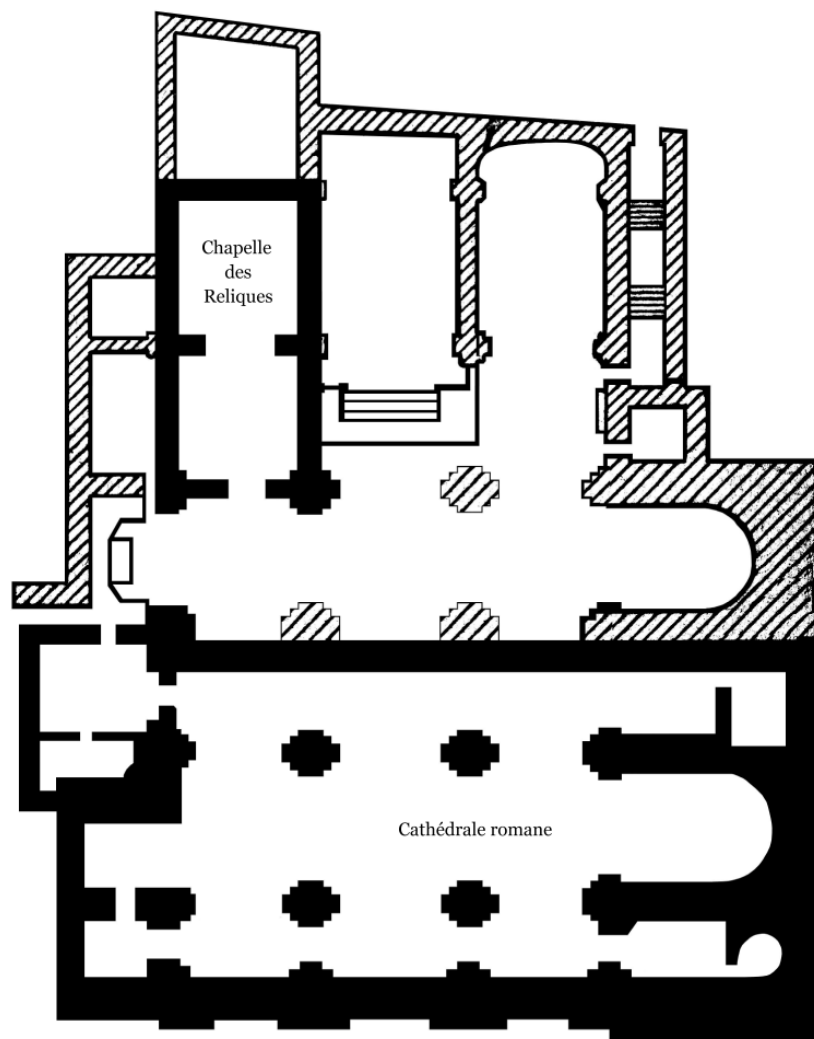
La cathédrale actuelle

L'augmentation de la population locale ayant rendu cet édifice très insuffisant, les autorités décidèrent son agrandissement :

⁴ LAMBERT, *Histoire de Toulon*, tome III, page 367.

⁵ MARMOTTANS, *La Cathédrale de Toulon*, page 9. — Ce cimetière fut supprimé au XVII^e siècle, lors de l'agrandissement de la cathédrale et de l'ouverture de son entrée principale au sud.

le prix-fait pour le gros œuvre date du 25 octobre 1653 et les travaux commencèrent aussitôt, sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Jean Ribergue. Ils consistèrent à construire une nouvelle église englobant l'ancienne et la chapelle Saint-Cyprien,



Toulon, cathédrale nouvelle.

D'après le dessin publié par Rauzy, *La Cathédrale Sainte-Marie-de-la-Seds*, page 18.

complétées par un chœur et la chapelle du *Corpus Domini* : le nouveau bâtiment se retrouva donc orienté sud-nord, les trois nefs de la cathédrale romane formant les trois premières travées de la nouvelle. Les bâtisseurs ayant reçu l'ordre de récupérer tout ce qui pouvait l'être et de compléter dans un style identique, la cathédrale présente ainsi des travées inégales, des piliers massifs cruciformes et sans grâce, de trop petites ouvertures et de nombreuses bizarreries stylistiques. Elle fut achevée en 1660 et consacrée le 1^{er} mai 1661, deuxième dimanche après Pâques, par M^{gr} Pierre de Pingré, évêque du lieu.

Elle était alors formée d'une nef à cinq travées flanquée de deux nefs latérales, avec un sanctuaire à chevet plat, au nord, éclairé par deux fenêtres. La chapelle des reliques de saint Cyprien formait l'abside du collatéral gauche. Construite après 1442⁶, elle réunissait deux travées : une au nord, surmontée d'une voûte d'ogives à liernes et tiercerons, et l'autre au sud coiffée d'une coupole sur tambour⁷ ; elle prit ensuite les noms de « chapelle des Saintes-Reliques » puis de « chapelle de la Vierge ».

Quant au collatéral droit, il reçut pour abside la chapelle du *Corpus Domini* couronnée d'une coupole basse, offerte par la « confrérie du *Corpus Christi* » qui, dans la cathédrale primitive, avait en charge l'autel du saint sacrement. Un incendie ravagea entièrement, le 20 mai 1681, sa décoration intérieure, toute en bois, conçue par Pierre Puget et augmentée de quatre statues en noyer réalisées en 1663 par Raymond Langueneux. Le décor baroque, reconstruit en 1682, en marbre et stuc, par

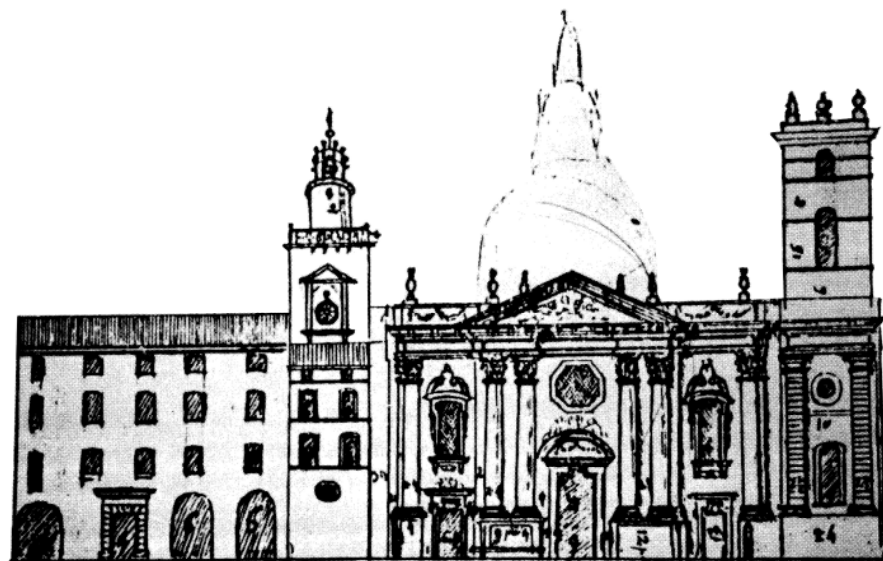
⁶ Cette chapelle ne figure pas dans le cadastre de 1442 ; la tradition locale veut qu'elle ait été construite sur l'emplacement d'un premier édifice abritant le tombeau du saint.

⁷ Ce dôme n'apparaît pas dans la vue de la ville de 1544 mais est mentionné dans un texte de 1653.

Christophe Veyrier, neveu et élève de Puget, échappa miraculeusement à la fureur révolutionnaire.

La cathédrale connut ensuite de nombreuses modifications à toutes les époques : notamment, construction d'une façade monumentale (1696-1701), puis d'un clocher (1737-1740) surmonté du campanile pris à la tour de Fos, arasée en 1822 au niveau de la toiture actuelle.

10



Toulon, cathédrale du plan-relief.
Carnets de développement du plan-relief de la ville de Toulon.

Chapitre II

LES ORGUES ANCIENS

Moyen Âge et Renaissance

De trop rares sources évoquent les orgues les plus anciens, par exemple cet acte notarié découvert par Louis Honoré :

« Bovis Pierre, peintre. — À *Toulon*, peinture, à l'orgue de la cathédrale, "de sant Honorat, archivesque, et sant Ciprian, evesque, vestis en pontifical, ambe la cros d'or et lo pe d'argent ; l'un vestit ambe casubla d'asur, et l'altra roia en damas, et los offres d'or ; et dos armas de Capitol ; ...lo cleri, ...canonges et beneficias, revestis ambe sobrepellis de manchas et merlins, aginolhas ; et los evesques... donant la benediction, e ayant mitras et dyademas convenientas ; ...Dieu lo Payre, et los quatre evangelistas... ; lo solelh daurat ; ...la Nunciada, ..." : 30 florins (acte du 29 novembre 1498, notaire Honoré Pavès, à *Toulon* : E647 f° 299)⁸. »

11

Ce contrat atteste la présence, à la fin du xv^e siècle, d'un instrument fermé par des volets que Bovis fut invité à peindre. Mais, à défaut de recherches systématiques ou de documents pertinents, les orgues du Moyen Âge et de la Renaissance qui auraient pu se trouver dans la cathédrale romane restent à ce

⁸ HONORÉ, *Peintres, sculpteurs, orfèvres, doreurs*, page 42.

jour totalement inconnus. Émile Bouisson déclare : « en 1513, c'est la réfection de la grille du Sanctuaire, la mise en place du grand Crucifix et des orgues sous l'évêque Denys Briçonnet »... mais il ne cite aucune source⁹ ! Par ailleurs, Norbert Dufourcq affirme : « Cette église était pourvue d'un orgue au milieu du XVI^{me} siècle, puisqu'en 1560, le consul communal de Cuers, pour célébrer avec éclat la fête de Saint Pierre, faisait appel à l'organiste de Toulon, Pierre Garnier, en le priant d'apporter ses orgues portatives¹⁰ »... mais je doute que la cathédrale n'eût été dotée que d'un portatif, nécessairement de très petites dimensions : il devait plutôt s'agir soit d'un orgue de chœur ou de confrérie, soit de l'instrument personnel de Pierre Garnier¹¹, peut-être construit par lui-même puisque Norbert Dufourcq le désigne facteur et lui attribue les travaux de restauration effectués à L'Isle-sur-la-Sorgue en 1572¹².

12

Aux XVII^e et XVIII^e siècles

Le premier instrument véritablement connu – mais dont on ne sait finalement que peu de choses, les archives de la cathédrale ayant disparu à la Révolution – fut construit, probablement entre

⁹ BOUISSON, « Les églises de Toulon (1^{re} partie) », page 19.

¹⁰ DUFOURCQ (Norbert), *Orgues comtadines et Orgues provençales*, « Toulon, Notre-Dame », page 103, citant les archives municipales de Cuers, registre BB 1 folio 225 verso, d'après le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1899, page CVIII, qui opine pour un instrument personnel de Pierre Garnier.

¹¹ Aux archives municipales de Toulon, la collection des registres de décès ne commence qu'en 1576. On y trouve la mention de deux Pierre Garnier décédés à Toulon, le premier le 14 novembre 1631 et le second le 29 décembre 1635, mais ces actes n'apportent aucune précision sur la profession des défunts.

¹² DUFOURCQ (Norbert), *Orgues comtadines et Orgues provençales*, 2^e supplément, page 243.

1635 et 1637¹³, par les frères André, Dominique et Gaspard Eustache¹⁴, dans un buffet réalisé par deux menuisiers de La Ciotat, Jean Lonel et Henri Canard¹⁵. Ces mêmes facteurs installèrent, en 1638, un orgue dans la cathédrale de Draguignan avec huit pieds en montre et dix-sept jeux répartis sur deux manuels et un pédalier. Compte tenu des dimensions fort modestes du bâtiment, l'instrument toulonnais, s'il présentait *a priori* la même structure, ne pouvait être que moins riche en jeux. Dominique Henry, ancien archiviste de la ville, en a trouvé trace dans divers comptes ou délibérations :

« Le hasard seul pourrait fournir quelque indication sur l'endroit où était posé l'orgue dans l'église primitive. Divers comptes nous apprennent qu'en janvier 1659, deux menuisiers le descendirent de sa tribune, qu'en 1661 l'organiste de la métropole d'Aix, Eustache

13

¹³ DUFOURCQ, *Orgues comtadines et Orgues provençales*, page 104 ; *Le Livre de l'orgue français (1589-1789)*, volume I, page 191, note 2.

¹⁴ Menuisiers originaires de Gap, les Eustache forment une dynastie de facteurs d'orgues français des XVII^e et XVIII^e siècles. Arnoux paraît en être le premier représentant. Ses fils, André, Gaspard et Dominique, s'installèrent à Marseille et développèrent de nombreux orgues provençaux, notamment en leur adjoignant un troisième clavier. Ils furent actifs de 1630 à 1680 et construisirent des orgues à Carpentras (1643), Avignon, Cavaillon, Embrun (reconstruction en 1632), Salon (1639), Gap (1638-1640), Draguignan. Ils établirent un instrument à l'église Saint-Victor de Marseille, en 1630, « orgue à double buffet – grande innovation en Provence » (François SANTON, « Les orgues de Saint-Victor de Marseille », *L'Orgue*, n° 171, juillet-septembre 1979, page 25).

¹⁵ Norbert Dufourcq, (*Le Livre de l'orgue français*, tome I, page 493) publie un acte passé en l'étude de M^e Malauzat (Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Malauzat 223, f° 1484) en date du 31 août 1637 par lequel Jean Lonel et la veuve d'Henri Canard attestent avoir reçu paiement de huit cents livres pour leurs travaux à l'orgue de l'église cathédrale de Toulon, commandés par Dominique Eustache selon un acte passé en l'étude de M^e Jacques Garelli, notaire à Toulon, en février 1635. Henri Canard était décédé à Toulon le 6 mai 1637, probablement pendant le montage du buffet.

Foudré, qui était facteur en même temps, fut mandé à Toulon pour le visiter et déterminer l'endroit où on le placerait dans l'église agrandie, qu'en 1664 cet Eustache Foudre en augmenta le sommier du positif, et que le 31 mai de cette même année il y eut "cinq pistoles données par ordre de M. Gerard, bénéficiaire de l'église Saint-Sauveur d'Aix, étant le dict sieur, venu pour faire la recepte des orgues."

« La place assignée pour la pose de cet instrument fut le mur de la nef latérale du côté droit, à la première travée de l'agrandissement, place d'où il fallut le retirer encore en 1695, à l'occasion de la construction de la sacristie actuelle dont la porte devait être ouverte sous la tribune qui le portait. Alors sans doute on l'établit au fond du sanctuaire de la grande nef, d'où, dans ces derniers temps, on l'a enlevé encore pour le placer à l'autre extrémité de la nef, au-dessus de la grande entrée de l'église¹⁶. »

Cet orgue fut donc déplacé à diverses reprises au gré des travaux exécutés dans l'édifice. On ne sait rien de sa position dans l'église primitive. Norbert Dufourcq mentionne une restauration par le facteur Étienne Senault [ou Senot] en 1656-1657, mais sa citation des *Annales de Six-Fours* est fautive car le texte invoqué concerne l'orgue de la collégiale de ce village et non celui de Toulon¹⁷, déposé vers 1652 au début des grands travaux de construction de la nouvelle cathédrale.

L'instrument ne put être rétabli qu'après l'achèvement de l'édifice, sur une tribune disposée contre le mur latéral, dans le bas-côté droit. La décision fut prise par le conseil de ville le 22 mai 1663 : « A enfin délibéré que pour la gloire de Dieu et

¹⁶ HENRY, « Sur l'état primitif de l'ancienne cathédrale de Toulon », pages 191-192.

¹⁷ Dufourcq, *Orgues comtadines et Orgues provençales*, page 104 et 2^e supplément, page 246. — AUDIFFRET, *Annales Six-Fours*, page 159.

augmentation du divin service, la communauté contribuera la somme de deux cents livres pour faire remonter les orgues à l'église cathédrale¹⁸ ». Les travaux furent promptement exécutés puisque, le 23 juillet suivant, les administrateurs de la cité en versèrent le montant à l'organiste¹⁹.

D'après Henry, c'est en 1695, lors de la construction de la sacristie – actuelle chapelle du Saint-Cœur de Marie, – que l'on installa l'orgue au fond du sanctuaire, derrière le maître-autel ; cet historien s'appuie sur une mention relevée dans le *Compte des dépenses de la construction de la sacristie* : « Magdalene Segonde a travaillé un jour pour transporter les ruines du plancher qu'avait été fait pour l'orgue ». En fait, il avait dû apparaître rapidement que le petit orgue un peu augmenté de l'ancienne cathédrale était mal situé dans le collatéral, ou encombrant, et il avait été transporté bien plus tôt au fond du sanctuaire, derrière le maître-autel : le marché passé avec Christophe Veyrier, le 20 mai 1682, pour la restauration de la chapelle du *Corpus Domini* après son incendie l'année précédente, stipulait en effet qu'on diminuerait la sacristie disposée entre la chapelle et le mur nord, « bien entendu que la diminution de ladite sacristie ne donnera aucune incommodité aux soufflets des orgues de ladite église cathédrale²⁰ ». De ce nouvel endroit, les sons se propageaient mieux dans la grande

¹⁸ Archives municipales de Toulon, registre BB63, « Délibérations du conseil de ville du 28 juillet 1662 au 24 juin 1668 », folio 67 recto-verso.

¹⁹ Archives municipales de Toulon, registre BB63, « Délibérations du conseil de ville du 28 juillet 1662 au 24 juin 1668 », folio 92 recto.

²⁰ GINOUX, *La chapelle du Corpus Domini*, « Prix-fait pour la réparation de la chapelle de Notre-Seigneur donné à Christophe Verrier », Minutes de M^e Vallavielle, notaire, année 1682, pages 230 à 234, déposées chez M^e Bertrand, notaire, successeur de M^e Thouron. – L'hypothèse de l'orgue dans la nef et de la soufflerie dans la petite sacristie du *Corpus Domini*, en ce qu'elle imposerait un porte-vent d'une vingtaine de mètres de longueur, est parfaitement inconcevable sur le plan technique.

nef, l'instrument pouvait accompagner avec plus de facilité la chorale, et, pour ne pas trop perturber les offices, l'on convint de disposer la soufflerie dans la sacristie toute voisine du *Corpus Domini*. L'ancienne tribune, dans la nef, était probablement restée en place et ce ne sont que ses « ruines » qui furent finalement démontées en 1695.

Norbert Dufourcq signale enfin le passage à Toulon de l'organier bolonais J.-B. Fortunati vers 1717-1718²¹.

Cet orgue se trouvait encore dans le chœur lorsque la tourmente révolutionnaire s'abattit sur la ville. Les tristes événements qui marquèrent cette période, encore aggravés par la répression qui suivit l'occupation anglaise de 1793, sont bien connus.

En mars 1789, une foule d'émeutiers envahit l'*evescat*²², le saccagea et jeta dans le port le carrosse de l'évêque... qui, craignant d'autres événements encore plus funestes, préféra émigrer à Nice. À la fin de l'année 1793, l'édifice était déjà passablement dégradé : « il y a longtems que le couvert de la paroisse S^{te} marie a besoin d'être réparé, ainsi que beaucoup d'autres objets. Les curés de ladite paroisse n'ont cessé de demander et solliciter ces réparations auprès de la municipalité. Toutes leurs pétitions ont été jusqu'à ce jour infructueuses. Ils prennent aujourd'hui la liberté de vous en renouveler la demande. Il est d'autant plus instant d'y mettre promptement la main, que les dégradations en deviennent toujours plus considérables²³. »

²¹ DUFOURCQ, *Le Livre de l'orgue français*, volume III**, page 77.

²² Palais épiscopal, situé cours Lafayette, à côté de la cathédrale, devenu aujourd'hui le siège de la Société des amis du Vieux-Toulon et de son musée .

²³ Archives municipales de Toulon, L².XVI-5, dossier « Édifices religieux », lettre du 18 octobre 1793, écrite « le 1^{er} du règne de Louis 17^e » par les curés à « Messieurs les commissaires municipaux provisoires de la commune de Toulon ».

Devenu « église Sainte-Marie » et desservi par le clergé révolutionnaire des prêtres « jureurs », l'édifice connut encore de nombreuses infortunes, notamment lors de la reprise de la ville par les armées de la Convention en 1794 : déprédations, pillages, destructions en tous genres, dépose et fonte des cloches, confiscation de l'argenterie, destruction des archives, incendie d'une partie des boiseries du chœur et du buffet de l'orgue, transformation en magasin pour le matériel militaire puis en grenier à sel.

L'orgue fut réduit à néant, comme l'indique l'inventaire dressé par le « citoyen Granon²⁴ » sur l'invitation de l'administration municipale. Son rapport, daté du 11 germinal an VII (31 mars 1799) est consternant : « [...] je me proposa de voir celui de la ci devant cathédrale Je mi transporta avec la permission de l'administration. je trouva encore cette orgue entièrement dévastée de ses tuiaux exceptés quelqu'un de bois et de fer blanc tous gattes par l'eaû de la pluïe qui etoit pénétrée du couvert, j'ai ramassé le peu que j'ai trouvés dans le cas de réparer [...] »²⁵.

²⁴ Joseph Granon est dit « musicien de la marine » dans le compte-rendu de la séance de l'assemblée municipale du 10 floréal an V (archives municipales de Toulon, registre L68.D13, folio 125 recto). Il était également au service de la municipalité pour l'organisation des festivités révolutionnaires : pour la fête funèbre célébrée « en mémoire des citoyens Bourrier et Roberjot, ministres plénipotentiaires de la République française, assassinés à Rastad par les troupes du gouvernement autrichien le 9 floréal an Sept. [...] ». L'orchestre a exécuté ensuite les morceaux de musique qui suivent : l'hymne du Panthéon, musique du C^{en} Cherubiny ; plusieurs marches lugubres tirées d'Orphée, Iphigénie et Didon, rangées en harmonie par le C^{en} Granon musicien dans la marine. » (archives municipales de Toulon, registre L68.D15, délibérations du conseil municipal, séance du 20 prairial an VII, folio 45 recto). La Révolution lui fit perdre son poste d'organiste du couvent des Minimes.

²⁵ Archives municipales de Toulon, carton L755 (R14), dossier « Rapport de M. Granon, organiste ».

Au XIX^e siècle

Le Concordat conclu le 15 juillet 1801 à Paris entre les représentants du Premier consul et du pape Pie VII, après que celui-ci eût reconnu la République, permit le rétablissement de la religion catholique. L'église Sainte-Marie fut rendue au culte le 5 septembre 1802 et son premier pasteur, l'abbé Vigne²⁶, eut fort à faire pour restaurer l'édifice dévasté : nettoyage général, remise en état du peu qui subsistait, remplacement de ce qui avait été pillé. Il fallut donc attendre quelques années pour songer à l'acquisition d'un orgue et, en l'absence de tout document d'époque, seule la *Notice historique* de l'abbé Tortel apporte quelques informations :

18

« À l'ouverture des églises, en 1802, il n'y avait plus d'orgues à Sainte-Marie, elles avaient été probablement détruites, et le buffet avait été livré aux flammes comme une partie de la boiserie du chœur.

« La pénurie des ressources dont disposaient les premiers organisateurs du culte, ne leur permit pas tout d'abord de rétablir les orgues. Il fallait pourvoir aux meubles les plus nécessaires. Ce ne fut qu'en 1807, sur la proposition de M. le curé Vigne, qui faisait justement observer que les offices étaient trop pénibles et manquaient d'éclat, si les chants n'étaient pas soutenus et suppléés par les orgues, que le Conseil de fabrique traita avec un M. Bormes, facteur d'orgues à Marseille, pour la confection d'un orgue à trois claviers, sur le prix de 12.000 francs. L'instrument fut placé sur

²⁶ Jean-Baptiste Vigne, né à Lauzet (Diocèse de Digne) le 10 mars 1734 ; ancien archidiacre de la cathédrale de Marseille, camérier de Sa Sainteté ; installé curé en 1803 et démis en 1820. Il fut, dans la réalité, précédé par l'abbé Laurent Gensolen, ancien religieux minime, installé le 25 avril 1803 mais décédé quelques mois après, le 9 août.

une tribune que l'on construisit dans le fond du sanctuaire et qui coûta 600 fr. Une fenêtre fut ouverte sur le derrière pour éclairer l'organiste : c'est sans doute cette grande ouverture qui existe encore, et qu'on a transformée en armoire.

« L'établissement de l'orgue à cette place, obligea d'avancer le maître-autel que M. Gensollen avait fait placer au fond du sanctuaire²⁷. »

Les facteurs Borme sont originaires du village de Pignans (Var) où plusieurs familles de différentes provenances portaient ce patronyme, et appartiennent à la lignée d'Antoine Borme, maître maçon, et de Claire Girard, dont le père, Joseph Girard, jouait les orgues de la collégiale. Ils eurent sept enfants.

Le cadet, Thomas-Laurent, né le 29 décembre 1748, épousa, à Pignans, le 17 octobre 1769, Rosalie François ; sur son acte de mariage, il est dit « menuisier », ainsi que dans l'acte de naissance de sa fille Rosalie-Rossoline, née le 6 novembre 1771. Il apparaît ensuite comme « négociant » le 28 janvier 1775 dans l'acte de naissance de ses jumeaux Antoine et Anne-Pauline, puis comme « doreur » le 20 juillet 1778 dans l'acte de décès de son fils Jean-Baptiste-Laurent, né le 30 juillet 1776.

L'état civil de Pignans le qualifie pour la première fois « facteur d'orgues » dans l'acte de décès de son épouse, le 29 frimaire an XI (20 décembre 1802). Mais il exerçait déjà ce métier à Marseille, où son dernier fils, Jean-François-Marie, vit le jour en 1785 ; et, en 1787, il y restaura l'orgue des Prêcheurs. C'est donc entre 1776 et 1785 qu'il fit son apprentissage : d'aucuns le pensent élève du frère Jean-Esprit Isnard, décédé en mars

19

²⁷ TORTEL, *Notice historique*, page 124. L'abbé Tortel, alors recteur de Saint-Pierre de Toulon, fut installé curé de la cathédrale le 23 janvier 1873. Il était chanoine honoraire, camérier de Sa Sainteté Léon XIII lorsqu'il est décédé le 29 décembre 1892.

1781, et peut-être aussi de son neveu Joseph, puisqu'il s'inspire de leur facture. Son activité professionnelle se poursuit jusqu'au début du XIX^e siècle. Il se retira ensuite des affaires et contracta un nouveau mariage à Toulon le 6 décembre 1809 avec Claire-Julienne Giraud : c'est là qu'il est décédé le 27 février 1811.

Son fils cadet Jean-François, qui travaillait déjà avec lui, prit sa succession en association avec Charles Gazeau, un compagnon de l'atelier. « Une des curiosités de leur facture est sans doute l'installation de jeux d'anches en fer blanc dont la tradition est plus que centenaire en Provence²⁸. » Jean-François Borme mourut à Marseille le 20 décembre 1830 à l'âge de quarante-cinq ans.

L'orgue construit à Toulon par les Borme père et fils intègre peut-être quelques reliques épargnées par la Révolution : en effet, en mars 1804, le maire avait autorisé les fabriciens à « faire enlever de l'église de St pierre, et faire transporter dans celle de Ste Marie les tuyaux provenant de l'ancien orgue de cette dernière église²⁹. » Cet instrument, d'un montant de douze mille deux cents livres, trouva place au fond du sanctuaire, derrière le maître-autel, sur une tribune donnant une élévation supplémentaire à son buffet³⁰. On ne connaît pas la date précise de sa livraison, mais la fabrique acheva de le payer à la fin de l'année 1811³¹.

²⁸ CAIN et MARTIN, *L'Orgue dans la ville*, pages 304-305, notices biographiques sur les Borme père et fils.

²⁹ Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2, lettre du 16 ventôse an XII [7 mars 1804].

³⁰ TORTEL, *Notice historique*, page 40.

³¹ Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2., chemise bleue, pièce n° 1 du 21 décembre 1811 et pièce n° 2 du 9 janvier 1812. Premier versement le 22 octobre 1807, probablement à la commande ferme.

Un rapport daté du 21 septembre 1820, signé « f. s. escot », releva les faiblesses de cet orgue, signalant notamment :

« 1° que le vent manquoit, non que les soufflets soient crevés, ni qu'il y ait précisément de peaux décollées mais par nombre de petites pertes de vent dans l'intérieur de l'orgue.

« 2° que beaucoup de tuyaux dans presque tous les jeux ne raisonnent point.

« 3° que le mécanisme se trouve gêné.

« 4° qu'il y a plusieurs tuyaux tellement gâtés qu'il faut les refaire à neuf : et que presque tout cela provient de ce que cet orgue est encombré de poussière et détraqué et a un besoin absolu d'être relevé ne l'ayant pas été depuis 5 à 6 ans, et ayant éprouvé une chaleur excessive et humide pendant la mission par la quantité de monde qu'il y avoit dans l'église journellement et ensuite une chaleur sèche par l'été qui a été excessivement chaud³². »

Les « sieurs Gazeau et Borme, facteurs d'orgues de la ville de Marseille³³ » établirent alors, le 2 novembre de la même année, un devis proposant de tout démonter, nettoyer et réparer le mécanisme et les tuyaux, tout remonter et accorder les jeux selon leur véritable harmonie³⁴.

En 1828, à l'occasion de son déplacement sur une tribune édifiée au-dessus du portail d'entrée et compte tenu du budget

³² Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2., « Rapport de la vérification de l'orgue de S^{te} marie », daté du 21 septembre 1820.

³³ Charles Gazeau et Jean-François Borme réalisèrent de nombreux travaux dans le département du Var : Cuers, église Sainte-Catherine-et-Saint-Pierre, en 1811 ; Brignoles, église Saint-Sauveur, en 1811 ; Draguignan, église Notre-Dame-et-Saint-Michel, en 1818. Ils construisirent également les orgues de Sanary (église paroissiale Saint-Nazaire, 1813) et du Luc (église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, 1830).

³⁴ Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2., « Devis des réparations à faire à l'orgue de S^{te} Marie de Toulon », daté du 2 novembre 1820.

affecté à cette opération, l'orgue paraît avoir subi une véritable restauration et mêmes quelques améliorations :

« L'instrument ne devait pas rester à cette place. En 1828, sous M. Michel, le Conseil de fabrique, pour dégager le chœur, fit transporter l'orgue au bas de l'église, au-dessus de la porte principale. Les modifications qui furent apportées dans les jeux et dans la forme du buffet, ainsi que dans la construction de la tribune, entraînèrent une dépense de huit mille huit cent quatre-vingt-dix francs, savoir :

« Pour les modifications et améliorations	6.100	f
« Pour le buffet	1.762	
« Pour la construction de la tribune	1.028	35. »

La composition finale de cet instrument est bien connue par les divers rapports d'expertise établis à partir de 1844 en vue de son éventuelle restauration³⁶. Positif, 1^{er} clavier, huit jeux : montre 4, doublette 2, fourniture III rangs, bourdon 8, nasard

³⁵ TORTEL, *Notice historique*, page 125. Le « M. Michel » cité est l'abbé Louis-Charles-Jean-Baptiste Michel, chanoine, curé de Saint-Louis de Toulon, installé en 1821, puis sacré évêque de Fréjus dans l'église Notre-Dame, le 21 septembre 1829, par Mgr de Richéry, archevêque d'Aix.

³⁶ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Rapports, devis pour la reconstruction de l'orgue » : pièce n° 2, devis de réparation établi par le facteur d'orgues L. ROY, d'Arles, en date du 19 juillet 1844 ; pièce n° 5, « Etât de l'orgue actuel... dressé d'après l'examen de l'orgue, fait à Toulon, le 9 décembre 1845 par : A. Cavallé-Coll, père et fils, facteurs d'orgues du Roi. Demeurant à Paris, rue Pigale n° 32. » ; pièce n° 10, « Devis et Traité relatif aux réparations, changements, et augmentations à faire à l'orgue de la cathédrale de Toulon » établi par le facteur d'orgues JUNGK en date du 25 septembre 1846 ; pièce n° 4, « Devis de réparation de l'orgue de l'église majeure Notre-Dame de Toulon » proposé par L. ROY aîné, facteur d'orgues à Arles, en date du 3 novembre 1846 ; pièce n° 7, « Devis des travaux et réparations à faire à l'orgue de l'église cathédrale de S^{te} Marie à Toulon, présenté à Monsieur le curé, & MM les membres du Conseil de fabrique, par M Ducroquet successeur de la Maison Daublaine Callinet, facteur d'orgues à Paris & à Lyon », daté du 5 novembre 1846.

3, tierce, hautbois 8, cromorne 8. Grand-orgue, 2^e clavier, treize jeux : 1^{re} montre 8, 2^e montre 8, prestant 4, doublette 2, cymbale II rangs, fourniture III rangs, bourdon 8, flûte 8, flûte 4, cornet V rangs, 1^{ère} trompette 8, 2^e trompette 8, clairon 4. Récit, 3^e clavier, cinq jeux : cornet V rangs distribué sur trois registres, trompette 8, voix humaine. Pédalier, cinq jeux : flûte 16 [12 en réalité], flûte 8 [6 en réalité], bombarde 16, trompette 8, clairon 4.

Il s'agissait encore d'un orgue issu de la grande facture française du siècle précédent : deux buffets, un grand corps avec montre de huit pieds et un positif avancé avec montre de quatre pieds ; des sommiers en bois de chêne ; quatre soufflets cunéiformes ; trois claviers manuels – de bas en haut : positif, grand-orgue, récit – probablement de quatre octaves d'*ut* à *ut*, soit quarante-neuf notes ; un pédalier de dix-huit notes d'*ut* à *fa* ; les jeux d'anches avec corps en fer blanc ; trente et un jeux³⁷, dont quelques-uns en fer blanc.

Une lithographie polychrome³⁸, du peintre C.-F. Barrallier, datée 1824 et intitulée *Intérieur de la cathédrale*, laisse apercevoir cet instrument derrière le maître-autel avec un beau buffet à cinq tourelles en V, qu'Henri Vienne remarqua : « Les orgues, placées jadis au chevet de l'église, le sont maintenant au-dessus du tambour de la porte d'entrée ; elles sont belles et fort complètes³⁹. »

L'orgue de Borme fut démonté en 1847 pour laisser la place à celui que la fabrique venait de commander à Frédéric Jungk. Par défaut de repreneur, ce facteur refondit ses tuyaux pour en

³⁷ Le facteur arlésien L. Roy signale, à deux reprises, trente-deux jeux...

³⁸ Musée du Vieux-Toulon, Inv. 986.7.709, format 31 × 28 cm.

³⁹ VIENNE, *Promenades dans Toulon ancien et moderne*, page 213.

récupérer au moins le métal. Quant au buffet, l'histoire ne dit pas ce qu'il en advint. Des organistes varois ont affirmé qu'il avait été cédé au facteur Blondeau pour l'église de Roquevaire : mais Laurent Blondeau a mis en place le buffet de Roquevaire en 1827 ; or, à cette date, l'orgue de Borme était toujours dans le chœur de l'église Sainte-Marie de Toulon et, quand il fut transporté, en 1828, au-dessus du portail d'entrée, son buffet semble avoir suivi car il n'est dit nulle part qu'il aurait été changé. De plus, le buffet de Roquevaire mesurait dix mètres de large... alors qu'à la cathédrale de Toulon la nef ne fait qu'à peine sept mètres de largeur⁴⁰. Enfin, le buffet de l'orgue Blondeau de Roquevaire était également fort semblable à celui installé en 1802 par Borme à Notre-Dame-Du-Mont, à Marseille⁴¹.

24

Au milieu du XIX^e siècle, la cathédrale avait deux organistes.

L'abbé Marquy, d'origine espagnole, jouait l'orgue de chœur – en fait un orgue expressif ou harmonium. En mai 1844, la fabrique engagea un chantre – M. Lions ou Lyons – pour les offices et la direction des chorales – hommes, demoiselles, enfants de chœur. Les émoluments de l'abbé Marquy furent alors diminués. Dans différentes lettres qu'il adressa au curé en 1845⁴², il évoque son désappointement à propos d'un orgue d'accompagnement qu'il avait fait disposer dans le chœur à

⁴⁰ Pour l'histoire de l'orgue de Roquevaire, voir *Le Grand Orgue de Roquevaire*, Roquevaire, Association des amis de l'orgue, septembre 1997, in-8°, 76 pages.

⁴¹ Ce type de buffet « en V » à trois ou cinq tourelles fut extrêmement courant dans toutes les régions françaises : c'était, en effet, le seul dessin possible lorsque l'instrument devait laisser une verrière dégagée. Par ailleurs, peu de facteurs confectionnaient eux-mêmes les buffets : ceux-ci étaient généralement sous-traités à des menuisiers et sculpteurs.

⁴² Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2.

titre d'essai et qui avait été refusé par la fabrique, une position avantageuse qui lui était proposée à Toulouse... puis à Marseille, le désir de se rapprocher de ses parents et le besoin de retrouver sa rémunération précédente. Il eut beau faire valoir ses talents d'organiste liturgique et de compositeur, la paroisse ne le retint pas et il quitta Toulon à la fin de l'année 1846.

L'abbé Truchi, chanoine honoraire d'Alger, fut le premier titulaire de l'orgue de Borme. Vers la fin de l'année 1846, il demanda sa retraite, en évoquant son grand âge et ses vaillants services : « Vous connaissez sans doute la détermination que j'ai prise de quitter prochainement le service de votre église, pour me retirer dans mon pays natal, mon âge avancé (je suis dans ma 78. année) l'affaiblissement sensible de mes forces, et des infirmités toujours croissantes m'en imposent la douloureuse nécessité, toutefois en me décidant à la retraite j'ai dû compter sur votre secours, trente-cinq années de bons et loyaux services dans votre église, soit en qualité d'organiste, soit comme chantre, et prêtre auxiliaire [...] ⁴³ ». Il quitta Toulon au début de l'année 1847.

25

⁴³ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction du buffet d'orgues et divers », pièce n° 15, non datée mais très probablement de la fin de l'année 1846.



Chapitre III

L'ORGUE DE FRÉDÉRIC JUNGK

Restauration ou reconstruction ?

En 1844, l'orgue Borme de la cathédrale paraissait bien anachronique : les goûts avaient considérablement évolué et une nouvelle esthétique musico-liturgique recueillait la faveur. L'idée naquit alors d'acquérir un nouvel instrument : mais fallait-il restaurer celui qui était en place, en construire un autre en récupérant un maximum du matériel ancien, ou commander un orgue entièrement neuf ? Toutes les solutions furent envisagées et des devis demandés : le facteur L. Roy, d'Arles, constatant que la mécanique et les sommiers étaient bons et bien conservés mais que la tuyauterie, dégradée par le temps et malmenée par un facteur peu consciencieux, était en très mauvais état, proposa un démontage complet et une restauration de toutes les pièces de l'instrument⁴⁴ ; Gazeau, de Marseille, par lettre du 20 novembre 1844, s'engagea à fournir un devis, mais celui-ci ne se trouve pas dans les archives.

La simple restauration – quoique la moins onéreuse pour les finances de la fabrique – ne faisait pas l'unanimité parmi ses membres dont la majorité inclinait pour une reconstruction partielle. En décembre 1845, le facteur parisien Aristide Cavallé-Coll, après avoir expertisé l'instrument et constaté qu'il laissait

⁴⁴ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Rapports, devis pour la reconstruction de l'orgue », pièce n° 2 du 19 juillet 1844.

beaucoup à désirer « non seulement sous le rapport de la construction, mais encore sous celui de la conception des diverses parties qui le composent⁴⁵ », suggéra de conserver les meilleurs éléments de l'ancienne tuyauterie, de les compléter par des jeux neufs et de placer le tout sur des sommiers neufs, avec soufflerie et mécanique neuves pour former un orgue de trente-quatre jeux répartis sur trois claviers et pédalier. Le projet était magnifique... mais l'addition trop lourde ! Il ressort de plusieurs lettres copiées dans le registre de *Correspondance de la fabrique Notre-Dame-Majeure de Toulon* que l'évêque de Fréjus, sollicité le 1^{er} février 1846 pour approuver ce devis, répondit dès le 3 qu'il préférerait accorder son autorisation au remplacement de l'orgue de la cathédrale de Fréjus. Le conseil de fabrique établit alors une demande directe de subvention au ministre des Cultes (22 février) et l'adressa le même jour aux députés du Var, M^{rs} Clappier et Denis, afin qu'ils la lui transmettent. Toutes ces démarches n'ayant pas abouti, d'autres devis furent demandés : en septembre 1846, un jeune facteur toulousain, Frédéric Jungk⁴⁶, proposa un instrument neuf de

⁴⁵ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Rapports, devis pour la reconstruction de l'orgue », pièce n° 5, « État de l'orgue actuel. Devis estimatif de la reconstruction de cet instrument. Dressé d'après l'examen de l'orgue, fait à Toulon, le 9 décembre 1845 par : A. Cavaillé-Coll, père et fils, facteurs d'orgues du Roi. Demeurant à Paris, rue Pigale n° 32. » Le registre manuscrit *Correspondance de la fabrique Notre-Dame-Majeure de Toulon*, folio 68, conserve une copie de la lettre de transmission de ce devis, datée à Marseille du 10 décembre 1845. Le facteur y propose également, en remplacement de l'orgue expressif (harmonium) placé dans chœur pour l'accompagnement des choristes, un orgue de cinq jeux comprenant flûte 8, salicional 8, bourdon 8, prestant 4, trompette 8 répartis sur un manuel de cinquante-quatre notes (*ut à fa*) ; pédalier d'une octave (*ut à ut*) en tirasse permanente sur le manuel. Orgue acquis par le facteur de pianos Boisselot, de Marseille, à la suite de la liquidation de la maison Daublaine et Callinet.

⁴⁶ L'orthographe de son patronyme est extrêmement variable. Dans les documents de la cathédrale de Toulon, on lit par exemple « Jong », « Junc », « Jung », « Junck », « Yung », « Yunck ». Chez Roland Galtier, *La facture*

quarante jeux, conservant l'essentiel de l'ancienne tuyauterie⁴⁷ ; en novembre 1846, l'arlésien L. Roy suggéra plus modestement une restauration de tous les jeux et l'ajout de quelques nouveaux, la réparation des sommiers et mécanismes, une soufflerie neuve⁴⁸ ; en novembre 1846, Alexandre Ducroquet, repreneur de la maison Daublaine-Callinet, conseilla des sommiers, une mécanique et une soufflerie neufs, ainsi que la récupération des meilleurs éléments de l'ancienne tuyauterie pour aboutir à un orgue de trente-quatre jeux⁴⁹ ; le même mois, Charles Burle, vice-consul des États de l'Église, fit parvenir au conseil de fabrique « quatre propositions dont deux relatives à la réparation [...]. Les deux autres ont trait à la reconstruction de l'instrument », établies par le facteur lyonnais Augustin Zeiger et proposant un orgue neuf de trente-quatre jeux disposé dans les anciens buffets⁵⁰.

Le clergé⁵¹ et les membres du conseil de fabrique n'avaient donc que l'embarras du choix. Ils nommèrent une commission

d'orgues en France de 1800 à 1870 et dans le *Dictionnaire de la musique en France au XIX^e siècle*, paru en 2003, on trouve même « De Jungk [von Jungk] » ! Dans les nombreux documents AUTOGRAPHES que j'ai consultés, l'intéressé signant TOUJOURS « Jungk », j'ai adopté cette graphie.

⁴⁷ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Rapports, devis pour la reconstruction de l'orgue », pièce n° 10, « Devis et Traité relatif aux réparations, changements, et augmentations à faire à l'orgue de la cathédrale de Toulon », du 25 septembre 1846.

⁴⁸ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Rapports, devis pour la reconstruction de l'orgue », pièce n° 4, « Devis de réparation de l'orgue de l'église majeure Notre-Dame de Toulon », du 3 novembre 1846.

⁴⁹ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Rapports, devis pour la reconstruction de l'orgue », pièce n° 7, « Devis des travaux et réparations à faire à l'orgue de l'église cathédrale de S^{te} Marie à Toulon », du 5 novembre 1846.

⁵⁰ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Rapports, devis pour la reconstruction de l'orgue », pièce n° 6, lettre du 4 novembre 1846.

⁵¹ Le curé titulaire était alors Étienne-André Courdouan, chanoine, précédemment curé de Saint-Louis, installé le 25 mars 1836 et décédé le 14 novembre 1854.

dirigée par leur organiste, l'abbé Marquy, et composée de M^{rs} Gouget et Rousselot aîné, chargée d'étudier toutes ces propositions et de désigner celle qui paraîtrait la plus intéressante. Dans un long document⁵², l'abbé Marquy compara les devis de M^{rs} Cavallé-Coll, Ducroquet et Jungk, présentés de façon identique et rajouta celui de Zeiger, arrivé plus tardivement.

Ces instruments étant fort identiques dans leur composition et leur facture, les experts conclurent essentiellement sur le prix : « Après avoir comparé et examiné attentivement les trois devis ensemble, il est résulté de notre examen que les avantages présentés dans le devis de M^r Junck sous le rapport de son prix et de la quantité des jeux sont plus considérables que ceux de ses concurrents. » La raison d'un prix aussi bas est donnée dans une lettre de M. Henry : « Quand M^r Jungk après avoir pris connaissance de la situation de l'orgue de notre église, a présenté au conseil son devis de restauration, il s'est tenu, pour les prix, aux termes les plus bas possible et en faisant à la fabrique les conditions les plus favorables. Son intention était moins, ainsi qu'il nous l'a dit à monsieur l'abbé Marquis et à moi, de bénéficier sur son premier travail en Provence, que de s'y faire connaître, dans l'espérance que toute l'attention qu'il mettrait à doter la paroisse Sainte-Marie d'un bon instrument lui procurerait, dans les autres localités, du travail au moyen duquel il pourrait se dédommager du bénéfice très minime qu'il ferait dans notre ville⁵³. »

⁵² Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Rapports, devis pour la reconstruction de l'orgue », pièce n° 13, « Rapport des devis de M.M^r Cavallé, Ducroquet et Junck facteurs d'orgues ; devant servir à la réparation ou reconstruction de l'orgue de la paroisse S^{te} Marie-majeure de la ville de Toulon », daté du 7 novembre 1846.

⁵³ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 2, lettre du 14 octobre 1846.

Toutefois, un cafouillage se produisit. Il est à présumer que des coteries soutenaient chaque projet et qu'une compétition s'était engagée entre elles. Toujours est-il que, le 1^{er} octobre 1846, le conseil, alors qu'il n'était pas réuni au complet, informa Jungk que le marché lui serait attribué. Dans sa séance du 4 octobre, travaillant probablement sur des brouillons et sans attendre la remise des devis et du rapport rédigés, il consigna par écrit diverses décisions⁵⁴ : 1° l'orgue ne pouvant plus être simplement réparé ou même un peu augmenté doit être entièrement reconstruit ; 2° le vote ayant donné sept voix à Jungk, deux à Zeiger, une à Ducroquet, « M^r Junck a été proclamé comme celui qui serait chargé de la reconstruction de l'orgue, mais le conseil, en le nommant, a aussi décidé qu'un cahier des charges serait dressé » ; 3° l'orgue devra être terminé pour Noël 1847 et garanti dix ans ; 4° un échancier des paiements de la somme de douze mille francs fut établi.

Le « clan-Jungk » avait ainsi imposé ses vues ! Mais, l'affaire ayant été divulguée, diverses personnes s'en émurent : les tenants du projet Zeiger, notamment, donnèrent de la voix... le conseil parut vouloir revenir sur sa décision... et, dans sa lettre du 14 octobre⁵⁵, Dominique Henry, archiviste de la ville et « chargé de la procuration de M^r Jungk », dut rappeler aux fabriciens que ce facteur avait été verbalement avisé que la décision était – ou serait – prise en sa faveur et qu'il était reparti à Toulouse afin de commencer les achats et les travaux ! L'évêque lui-même, avant d'approuver la délibération du conseil, dut lui remettre en mémoire les principes élémentaires du droit : « d'après les

⁵⁴ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 1, procès-verbal de la réunion du conseil de fabrique, daté du 4 octobre 1846.

⁵⁵ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 2, lettre du 14 octobre 1846.

documents que vous m'avez fournis, plusieurs facteurs se sont présentés pour exécuter les réparations que vous avez projeté de faire à l'orgue de votre église. Vous avez adopté le plan et le devis d'un d'entre eux et c'est avec lui à l'exclusion de tous les autres et sans concurrence que vous allez traiter. Ce mode n'est pas tout à fait conforme à l'esprit de la loi qui a prescrit l'adjudication au rabais ou par soumission pour les réparations qui excèdent la somme de 300 f. [...] mais lorsque plusieurs concurrents offrant tous des garanties suffisantes et jouissant d'une réputation de capacité non contestée, se présentent pour concourir ne serait-ce pas méconnaître l'esprit de la loi que d'écarter le principe de la concurrence ? Je ne vous dissimulerai pas, Messieurs que j'ai reçu des réclamations à ce sujet de la part d'un des facteurs que votre choix a écarté. Il serait possible que si vous passez outre ces réclamations soient portées ailleurs et qu'elles vous suscitent des embarras et même des obstacles à l'exécution de votre projet⁵⁶. »

Par lettre en date du 23 novembre, le « Président du bureau des Marguilliers de la fabrique de N. D. » informa d'une façon plus officielle Jungk qu'il avait été choisi par le conseil de fabrique et lui fit connaître les conditions qui seraient portées dans le cahier des charges à établir⁵⁷.

Finalement, la délibération fut approuvée par l'évêché le 20 décembre. Tout paraissait devoir aller pour le mieux : les concurrents déboutés de Jungk n'avaient pas initié de poursuites et le conseil municipal n'avait pas critiqué les projets de financement. En février 1847, une première convention fut donc établie entre

⁵⁶ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 5, lettre du 8 décembre 1846.

⁵⁷ Archives de la cathédrale de Toulon, registre manuscrit *Correspondance de la fabrique Notre-Dame-Majeure de Toulon*, folios 100-108, lettre du 23 novembre 1846.

le conseil de fabrique et le facteur Jungk pour un instrument de quarante jeux édifié dans l'ancien buffet⁵⁸. Et tout était si bien arrêté que la presse locale s'enhardit à annoncer l'événement : « C'est avec un bien grand plaisir, que nous apprenons, qu'on va commencer à travailler au rétablissement de l'orgue de notre église cathédrale, qui depuis long-temps avait réclamé cette grande amélioration ; grâce au zèle et au bon goût du vigilant pasteur, et de plusieurs membres de la fabrique ; ce ne sont plus de simples réparations que l'on va entreprendre, mais bien la confection d'un instrument qui figurera certainement au rang des grands orgues de France, avec ces 16 pieds en montre : ayant 42 jeux, buffet gothique riche en sculpture. La maison Junc à Toulouse, est chargée de cet entreprise, nous espérons que M. Junc, cet habile facteur dont la réputation est si justement connue, par la construction de plusieurs beaux orgues, principalement le grand orgue de la cathédrale de Perpignan, ne négligera rien à son œuvre en compensation des sympathies qu'il a trouvées dans notre ville⁵⁹. »

Mais de nouvelles difficultés surgirent : lors de son démontage, l'ancien orgue s'avéra plus détérioré que supposé et les parties qui devaient être réemployées se révélèrent inutilisables.

⁵⁸ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 6, convention du 18 février 1847. — Grand-orgue (cinquante-quatre notes d'*ut* à *fa*) : montre 16, 1^{re} montre 8, 2^e montre 8, prestant 4, doublette 2, cymbale, plein-jeu V rangs, bourdon 16, bourdon 8, viole de gambe 8, salicional 4, dulciana, grand cornet, 1^{re} trompette 8, 2^e trompette 8, clairon 4, basson-hautbois 8, cor harmonique 16 à anches libres. Positif (cinquante-quatre notes d'*ut* à *fa*) : montre 4, doublette 2, plein-jeu, bourdon 8, flûte 4, nasard, cornet, cromorne 8, euphone 8. Récit expressif (trente-sept notes de *fa* à *fa*) : flûte harmonique, bourdon, doublette 2, cornet, trompette 8, cor anglais, hautbois, voix humaine. Pédalier (dix-huit notes d'*ut* à *fa*) : flûte 16, flûte 8, bombarde 16, trompette 8, clairon 4.

⁵⁹ *Le Toulonnais*, 13^e année, n° 1924, mardi 25 mai 1847, page 2, colonnes 2 et 3.

Il fallait donc envisager un instrument entièrement neuf : « Nous voilà engagés avec M^r Junck pour la restauration de l'orgue au prix de 12.000 fr. L'orgue est tout démonté, il ne reste en place que le buffet. Toutes les pièces neuves pour la restauration sont confectionnées et rendues sur les lieux. Au moment où tout était disposé pour cette restauration on trouve les jeux qui devaient rester et diverses autres pièces hors d'état de servir, comme il conste par la déclaration que nous avons l'honneur de vous envoyer, de MM. Naudin, Rousselot, Salf, Rins et Borani, gens de l'art appelés pour les examiner ⁶⁰. »

Au mois de mai, la fabrique demanda aux facteurs des devis pour « un orgue neuf de 42 jeux avec Montre de 16 pieds &c et buffet gothique ⁶¹ » ; seul Ducroquet répondit ⁶². Le devis de Jungk, restant d'un prix nettement inférieur, emporta de nouveau l'adhésion. En fait, le conseil était d'autant plus engagé avec ce facteur que celui-ci avait fait venir à ses frais et installé dans le chœur un orgue neuf de quatorze jeux pour servir aux besoins du culte pendant la construction de l'instrument de tribune : l'évêque ne put qu'approuver ce nouveau dessein et le budget préparé par les fabriciens.

Le devis d'un orgue entièrement neuf fut établi et le cahier des charges arrêté ⁶³ :

⁶⁰ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 7 : lettre du 6 juillet 1847 adressée par le conseil de fabrique à l'évêque de Fréjus.

⁶¹ Archives de la cathédrale de Toulon, registre manuscrit *Correspondance de la fabrique Notre-Dame-Majeure de Toulon*, folio 114.

⁶² Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Rapports, devis pour la reconstruction de l'orgue », pièces n° 8 et 9, devis du 24 mai 1847 pour un orgue avec levier pneumatique.

⁶³ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 8 bis, « Cahier des charges pour la construction d'un orgue dans l'église majeure Notre-Dame de Toulon. An 1847. », daté du 20 août 1847.

— grand buffet gothique, riche en sculpture, haut de huit mètres cinquante, large de six mètres, profond de deux mètres, en bois de nord vernis, avec trois tourelles et deux plates faces ; petit buffet du positif également gothique et riche, de deux mètres cinquante de largeur, quatre mètres de hauteur, un mètre de profondeur, avec trois tourelles et deux plates faces ; galerie gothique sur trois faces, d'environ quinze mètres de longueur pour clore la tribune ;

— prix : trente-cinq mille francs, dont dix mille francs pour la reprise de l'ancien orgue, soit un solde de vingt-cinq mille francs, payables sur dix années, de janvier 1848 à janvier 1857 ;

— délai de livraison : Noël 1847, éventuellement modifié en cas de motifs indépendants du facteur.

Composition. 1^{er} clavier, grand-orgue, dix-huit jeux, cinquante-quatre notes d'*ut* à *fa* : montre 12 (en étain), montre 8 (douze basses en bois), prestant 4, doublette 2, cymbale, plein-jeu V rangs, bourdon 16 (vingt-cinq basses bois), bourdon 8 (dix-huit basses bois), flûte 8, viole de gambe 8 (en étain), dulciana 4, flûte octaviante, grand cornet, 1^{re} trompette, 2^e trompette, clairon 4, basson, bombarde 16. — 2^e clavier, positif, dix jeux, cinquante-quatre notes d'*ut* à *fa* : montre 8 (douze basses bois), prestant 4, doublette 2, fourniture III rangs, bourdon 8 (dix-huit basses en bois), salicional 4, nasard, cornet, trompette 8, euphone 8. — 3^e clavier, récit expressif, neuf jeux, quarante-deux notes d'*ut* à *fa* : flûte 8 à cheminée, flûte harmonique, bourdon 16, bourdon 8, cornet de récit, trompette, cor anglais, hautbois, voix humaines. — 4^e clavier, pédalier, cinq jeux, dix-huit notes d'*ut* à *fa* : flûte 16, flûte 8, bombarde 16, trompette 8, clairon 4 [tous ces tuyaux en bois du nord].

La construction de l'orgue

Les travaux commencèrent dès la signature de la convention de février 1847 par la construction des sommiers et de la tuyauterie dans l'atelier toulousain de Frédéric Jungk. Le chef-tuyautier de la manufacture était alors Nicolas Lieberknecht, qui s'était engagé sur ce chantier : « Je travaillerais à l'orgue de st Marie, pour emboucher les tuyaux, faire des conduits de vent en plombe, et les placer, au compte de M^r Jungk payable par la fabrique à raison de 6 francs 50 Cents par jour⁶⁴ ».

Parallèlement, le menuisier toulonnais Jean-Joseph Bérenguier⁶⁵ avait été chargé par Jungk de la construction du buffet : « D'après les clauses du marché avec le sieur Jungk, conclu le 20 août 1847, l'orgue devait être terminé et mis en place à la fin de décembre de cette même année 1847. Ainsi qu'on pouvait le prévoir, un orgue neuf de quarante-deux jeux ne

⁶⁴ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 10, petit billet non daté. Par ailleurs, dans ce même carton, le dossier « Avances faites à M^r Jungk », contient notamment divers bordereaux des paiements effectués à « Nicolas Lieberknecht, ouvrier organiste » pour frais d'hébergement ou pour avoir embouché des tuyaux, durant tout le second semestre 1848. — Isaac-Nicolaus Lieberknecht (1813-1895), né le 13 mars 1813 à Lörrach, grand-duché de Bade, confédération du Rhin.

⁶⁵ D'après les actes conservés par les Archives municipales de Toulon :
— Jean-Joseph-Lange Bérenguier est né à Toulon le 14 novembre 1791, fils de Jean-Joseph Bérenguier, chaudronnier dans l'arsenal, et de Marie-Françoise Martin ; il a épousé, le 4 juin 1811, Marie-Christine Brun, née à Toulon le 5 août 1791 ; au moment de son mariage, il est dit « tonnelier à l'arsenal de la marine » et, par la suite, il s'est installé comme ébéniste en ville ; il est décédé le 27 septembre 1849, en son domicile « 30 rue asperge » ;
— Alexis-Jacques Bérenguier, né le 21 janvier 1821, fils du précédent ; il a épousé, le 21 novembre 1842, Honorine-Adèle Toucas, née à Marseille le 5 février 1821 ; ébéniste et fabricant de meubles, il prit la succession de son père à son décès en 1849, et acheva le chantier de la construction du buffet de l'orgue.

pouvait être achevé en quatre mois ; mais dans ce même laps de temps on avait travaillé à la charpente et à la menuiserie du buffet, qui au commencement de 1848 se trouvait à peu près entièrement mis en place, sauf la façade à laquelle on n'avait point encore travaillé⁶⁶. »

La charpente de l'instrument étant ainsi érigée, Jungk envoya, probablement dès mars 1848, des ouvriers pour commencer le montage de l'instrument sur la tribune. Une chapelle avait été mise à leur disposition. Dès leur arrivée, les sommiers furent mis en place sur la charpente, puis, peu à peu, les séries de tuyaux.

Mais les entreprises les plus vaillantes peuvent être soumises aux aléas les plus inattendus : cette fois-ci, c'est la révolution de 1848 qui vint perturber le travail. Les délais ne furent pas tenus. Les travaux avançaient puisque, dans une correspondance d'avril 1848⁶⁷, Jungk annonça : « Le reste de tous les jeux sont partis le 3 avril de Toulouse » et « Nicolas a placé le prestant, le salicional en étain, flutte de 16 et flutte de 8 en bois, la suite de deux bourdons qui sont placés, le cornet en étain ». En mai, la situation n'était guère brillante : « Il est fâcheux et désolant pour moi comme pour vous de tout le retard que nous sommes obligés de mettre à tout terminer, pour moi principalement, car on dirait que depuis trois mois que tous les contre-temps et contrariétés se donnent rendez-

⁶⁶ Archives diocésaines du Var, « Église de Notre-Dame, de la ville de Toulon. Extrait du registre des délibérations du conseil de fabrique. Séance extraordinaire » du 23 novembre 1851. Le conseil de fabrique de la paroisse Notre-Dame de Toulon s'était assemblé sur l'ordre de l'évêque du diocèse afin d'examiner les réclamations du fils Bérenguier concernant le paiement des travaux effectués par son père et par lui-même.

⁶⁷ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 9, lettre de Jungk au curé de Toulon, datée du 5 avril 1848.

vous chez moi⁶⁸. » Le facteur était en proie à toutes sortes de difficultés, que sa lettre décrit de façon pathétique :

— sociales : forts de leurs conquêtes politiques, les ouvriers dictaient leur loi, exigeaient des salaires élevés et menaçaient de cesser le travail (« la république arriva par-dessus les ouvriers ayant presque tous pouvoirs alors on me demandât des prix faits pour m'achever le travail et en me menaçant que si je ne l'accordait pas ils ne travailleraient plus ») ;

— financières : les investisseurs n'osaient plus engager leurs fonds (« le crédit venait au même instant difficile de sorte on ne pouvait plus négocier ni trouver de l'argent sur des valeurs ») ; les clients ne pouvaient payer (« deux autres orgues d'assez grand prix m'ont resté momentanément suspendus qui devaient être placés pour la Pâques et qui sont encore dans l'établissement ») ; les avances perçues pour un chantier ne servaient pas à le faire avancer mais à combler les dettes les plus criantes qui bloquaient l'avancement d'autres réalisations ;

— matérielles : les matières premières manquaient, il devenait de plus en plus difficile de se procurer bois et métaux.

Jungk, n'ayant plus de ressources financières, sollicita constamment la fabrique, le plan de financement si bien établi en fut tout chamboulé et la paroisse multiplia les avances de fonds, l'achat des fournitures et les acomptes aux ouvriers.

Le travail avançait fort lentement : « vous recevrez deux caisses en même temps de ma lettre ce sont les derniers jeux, il y en a 7 ou 8 Nicolas aura du travail là pour quelques jours⁶⁹ ».

⁶⁸ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 11, lettre de Jungk au curé de Toulon, datée du 12 mai 1848.

⁶⁹ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 11, lettre de Jungk au curé de Toulon, datée du 12 mai 1848.

Mais Jungk persévérerait malgré toutes ces difficultés : « J'ai l'honneur de vous prévenir qu'à la fin du mois je partirai avec un ouvrier pour me rendre à Toulon, pour mettre la dernière main pour l'achèvement de l'orgue, il est bien certain que sans ces malheureuses affaires qui ont porté un coup mortel pour notre industrie, l'orgue sera plus avancé et tout aurait marché différemment, [...] vous avez éprouvé un peu de retard de jouir plutôt de l'effet du bel instrument, et moi j'éprouve ce qu'il y a de plus sensible, c'est une perte assez forte, car du vieil orgue j'en ai retiré ce qui m'avait coûté les frais de transport, 1.500 f, j'ai dû refondre les tuyaux car on n'en a pas voulu de l'orgue⁷⁰. »

En juin, la situation n'était toujours pas rétablie. Sommé, par lettre de la fabrique du 19 juin, d'envoyer le plan du buffet, Jungk répond, le 25, en exposant ses difficultés :

« Je ne veux donc nullement vous dissimuler ma position et viens vous dire à la franche vérité.

« J'ai déjà commencé à faire part, dans une de mes lettres à Monsieur le curé, du grand préjudice que ces événements ont porté à mon industrie, laquelle dans ce moment-ci souffre plus que toutes les autres.

« Ici le pays est entièrement mort pour le commerce, on ne peut placer aucune marchandise, l'argent ne circule plus, les négociants sont dans l'inquiétude et vendent à moitié prix ; c'est ce que je voudrais faire aussi, mais mes travaux n'ont de la valeur que tout autant que je puis les placer à leur destination.

« J'ai mes ateliers pleins de travaux soit confectionnés d'avance ou de commande, sans pouvoir rien placer et rien retirer de nulle part, j'ai éprouvé des contrariétés de la part des ouvriers que j'avais

⁷⁰ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 12, lettre de Jungk au curé de Toulon du 22 mai 1848.

envoyés dehors : ils n'ont pas rempli leur devoir et m'ont laissé le travail inachevé là où j'avais compté recevoir des fonds.

« Le vieil orgue de st marie, que j'avais cru pouvoir placer m'a coûté beaucoup d'argent pour le transport et après avoir fait bien des démarches pour le placer, et vu que personne ne voulait m'en donner le prix qu'il m'avait coûté, je l'ai fait refondre et n'ai retiré que 1500 ^f, voyez après tout cela si cela est fait pour vous aider ⁷¹. »

Quant au buffet, l'affaire était bloquée par l'architecte toulousain Delor, chargé d'en dresser les plans : « J'aurais envoyé aussi le plan du buffet, mais mon architecte qui a dû subir aussi les conséquences de la république a été renvoyé de ses fonctions et se trouvant aujourd'hui sans emploi, n'a voulu ou n'a pu me donner le plan sans argent ou des garanties ce n'est pas par méfiance mais par besoin [...] ».

Un dessin de principe avait été adopté et Delor se proposait de livrer les détails d'exécution, à condition que sa rémunération fût garantie par la fabrique. Rassuré sur ce point, l'architecte se mit au travail. Mais une difficulté inattendue surgit ce même mois de juillet 1848. Delor, qui venait de recevoir les dimensions précises du fond de l'église, s'aperçut qu'il ne pouvait réaliser le plan primitif et dut changer la forme du buffet :

« Monsieur

« Votre missive du 17 juillet courant m'est parvenue aujourd'hui même aux eaux de Luchon où je me trouve pour cause de santé, depuis le 16. Ne devant quitter ce pays que le 15 août prochain, je me fais adresser de Toulouse tous les documents nécessaires pour achever les études indispensables à l'exécution de l'orgue ; d'après

⁷¹ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 13, lettre du 25 juin 1848.

les dernières mesures exactes de l'église, que m'a fourni M^r Junck, je suis dans la nécessité de changer la forme du buffet, ce changement est tout à l'avantage de l'effet gothique de l'instrument, dont la silhouette remplira tous l'espace libre de l'ogive de la voûte ; le premier dessin approuvé par le conseil de fabrique est inexécutable à cause des deux grandes tourelles plus élevées que le pendentif de l'ogive de la voûte. Je suis heureux que ce changement soit à l'avantage de l'instrument et un embellissement sans reproche pour votre église.

« Dès que j'aurai achevé l'étude définitive j'enverrai à Toulon le plan des châssis destinés à recevoir les accessoires gothiques et pendant les ouvriers seront occupés à sa confection et mise en place, je m'occuperai de l'étude de tous les ornemens et accessoires de grandeur naturelle ⁷². »

Début septembre, Delor annonça l'envoi des plans avec tous les détails pour l'exécution ⁷³.

Le même mois, Bérenguier s'engagea à consolider la tribune et à faire commencer la façade gothique : « Le travail de sculpture de la façade du buffet, qui faisait partie de celui dévolu au S^r Bérenguier, n'étant point encore commencé, bien que le sommier eût déjà reçu une partie des tuyaux. Le poids de ces tuyaux ayant fait concevoir pour l'avenir quelques craintes sur la solidité de la tribune, il fut délibéré qu'elle serait consolidée au moyen d'une nouvelle poutre. Dans la séance du bureau des marguilliers, où cette délibération fut prise, le sieur Bérenguier fut appelé : c'est alors, que déclarant qu'il ne pouvait rien obtenir de l'entrepreneur sur les ouvrages déjà faits et livrés, il ne

⁷² Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 16, lettre du 21 juillet 1848.

⁷³ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 18, lettre du 10 septembre 1848.

voulait pas augmenter davantage son découvert, à moins qu'il ne fut assuré du paiement. On lui fit observer que la poutre ne faisant pas partie du marché de l'entrepreneur, elle ne lui serait payée par la fabrique, et quant au travail à continuer pour l'achèvement du buffet, il lui fut dit à peu près ces paroles : « Vous sentez bien que vous en serez toujours payé ; si ce n'est pas par M^r Jungk ce sera par la fabrique ». Bérenguer promit alors de continuer, et il dit qu'il allait charger de la sculpture le sieur Vian fils, de Pignans (délibération du bureau du 24 septembre 1848)⁷⁴. »

En octobre, les travaux des facteurs d'orgues étaient déjà bien avancés, ainsi qu'en témoigne un état⁷⁵ dressé par Jungk et vérifié par l'organiste de la paroisse, Joseph Thurner ; seuls trois jeux étaient déclarés manquants. Parallèlement, la menuiserie du buffet suivait aussi son cours. Dans sa délibération du 24 septembre 1848, le conseil de fabrique mentionna : « M^r Bérenguer, menuisier, chargé de l'exécution de la boiserie, appelé par le président, a promis de faire en sorte que tout ce qui, dans ce travail, dépend de lui fût terminé dans le courant du mois de janvier prochain, et que pour le travail de la sculpture il en chargera M. Vian, fils, dont la capacité artistique est en réputation dans le pays. » Les menuisiers exécutèrent leurs travaux avec diligence et, dans sa délibération du 7 janvier 1849, le conseil de fabrique décida de « donner à M^r Bérenguer, menuisier, un acompte de 600 ^f pour que les travaux de la menuiserie n'éprouvent aucun retard » ; une lettre du sculpteur

⁷⁴ Archives diocésaines du Var, « Église de Notre-Dame, de la ville de Toulon. Extrait du registre des délibérations du conseil de fabrique. Séance extraordinaire » du 23 novembre 1851.

⁷⁵ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk », pièce n° 19, état d'avancement des travaux, daté du 13 octobre 1848. Quarante et un jeux étaient arrivés à Toulon et disposés sur les sommiers ou stockés dans la chapelle des ouvriers.

Vian fils, de Pignans, datée du 3 février 1849, annonça qu'il pouvait commencer le travail.

En avril 1849, Jungk voulut réaliser les grands tuyaux de la montre : la paroisse ayant accepté de payer le métal, il en demanda l'envoi afin de le faire fondre dans ses ateliers. Mais la fabrique tergiversa, craignant que Jungk n'utilisât l'argent ou l'étain à d'autres travaux ! Nouvelles hésitations... nouveaux délais. D'autant plus que le choléra arriva à Toulon vers le 20 septembre et exerça ses ravages jusqu'à la fin octobre. En novembre, tout était bloqué :

« Je suis donc chargé de vous faire connaître que le menuisier avec lequel vous aviez traité pour la boiserie du buffet a été l'une des premières victimes du choléra et qu'il importe que vous veniez au plus tôt pour vous entendre avec un autre artiste. Ce voyage est d'autant plus nécessaire que les affaires de défunt Bérenguer étaient en assez mauvais état à ce qu'il paraît et que de toutes parts surgissent des créanciers, et de plus que les enfants de savent rien de la situation de la comptabilité de leur père.

« Le sieur Vian, de Pignans, que vous aviez chargé des ouvrages de sculpture met, de son côté, la plus grande négligence à exécuter son travail, en sorte qu'il est impossible de prévoir à quelle époque il aura rendu les dernières pièces du buffet. Toute la boiserie devait être terminée en mars dernier ; nous voici en novembre et nous ne sommes guère plus avancés⁷⁶. »

En février 1850, les fabriciens se fâchèrent et envoyèrent au facteur une mise en demeure comminatoire :

⁷⁶ Archives de la cathédrale de Toulon, registre manuscrit *Correspondance de la fabrique Notre-Dame-Majeure de Toulon*, folio 162, lettre du 5 novembre 1849.

« Le Conseil de fabrique me charge de vous écrire de nouveau pour vous donner un dernier avis.

« M^r Henry, secrétaire du Conseil, vous a écrit plusieurs fois pour vous engager à venir, afin de terminer l'orgue que vous avez entrepris et vous lui avez répondu à diverses reprises que vous étiez en mesure de partir, mais que des affaires urgentes vous retenaient.

« Monsieur c'est avec regret que je viens vous dire que le Conseil a apprécié ces réponses, comme des faux-fuyants, car l'affaire dont il s'agit est je pense d'une assez haute importance, pour ne point vous en occuper sérieusement et la mettre au dernier hors de vos occupations.

« D'après vos engagements, l'orgue devait être terminé depuis deux ans, et vous n'auriez dû recevoir des acomptes de paiement qu'après que l'instrument était en état de fonctionner après examen des hommes de l'art.

« Par bonté le Conseil a bien voulu vous faire de fortes avances afin de vous encourager et croyant par ce moyen accélérer davantage la besogne ; mais il s'est trompé dans son attente, car ces avances n'ont servi qu'à vous faire entreprendre d'autres travaux, en négligeant celui pour lequel, ces avances étaient destinées⁷⁷. »

à laquelle Jungk répondit : « Que des frais, des désagréments, des soucis, ne m'a posés cette belle révolution ! ».

La société Ryckebus, de Marseille, voulait bien fournir l'étain et le plomb pour la montre et les postages... à condition d'être payée directement par la fabrique⁷⁸. Ryckebus accepta même de laminer ces métaux mais, n'ayant jamais réalisé ce genre de

⁷⁷ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk (II) », pièce n° 29, lettre du 18 février 1850.

⁷⁸ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk (II) », pièce n° 30, lettre du 19 mars 1850.

travail pour la facture d'orgue, il n'en maîtrisait pas la technique et craignit que le facteur n'en fût pas trop satisfait⁷⁹.

En avril, Jungk proposa de se fournir à Toulouse et confirma que le travail de fonte ne pouvait être réalisé que par un facteur d'orgue⁸⁰. Après de nombreuses hésitations, les fabriciens donnèrent finalement leur accord le 7 mai 1850 et Jungk put acheter les métaux, les fondre et les raboter⁸¹. Les travaux reprirent :

« Je viens d'envoyer les tuyaux qui manquent à l'orgue. La caisse est partie depuis plusieurs jours, deux ouvriers travaillent toujours à la montre, que je ferais expédier bientôt⁸². »

« [...] je serais donc à Toulon sous peu un ouvrier arrivera également demain et à la fin du mois arriveront deux autres pour m'aider à l'achèvement de l'orgue⁸³. »

En novembre, la montre était terminée mais, nouveau rebondissement, elle fut saisie par M. Feuga aîné, marchand de drap à Toulouse... et nouveau financier de Jungk ! Ce négociant consentait, en effet, à faire l'avance de tous les fonds nécessaires pour achever l'orgue, mais il voulait au préalable s'assurer de la véracité des dires du facteur et vérifier ses comptes avec la fabrique :

⁷⁹ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk (II) », pièce n° 31, lettre du 30 mars 1850.

⁸⁰ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk (II) », pièce n° 33, lettre du 7 avril 1850.

⁸¹ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk (II) », pièce n° 36, lettre du 15 mai 1850.

⁸² Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk (II) », pièce n° 37, lettre du 5 août 1850.

⁸³ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk (II) », pièce n° 38, lettre du 15 septembre 1850.

« Suivant des accords verbaux passés avec M. Junck facteur d'orgues j'ai promis de faire l'avance de tous les fonds nécessaires à la confection de la montre et à l'entier achèvement de l'orgue de votre église.

« Pour m'engager à lui faire ces avances, M. Junck m'a affirmé qu'à part les 14.000 f qui lui ont été comptés sur ce travail, la fabrique a promis de solder l'entier montant de la police et de plus de lui accorder une indemnité de cinq à six mille francs. Que cette indemnité est basée sur ce que M Junck a fait une mauvaise spéculation en prenant à un taux très élevé le vieil orgue dont il ne peut se défaire non seulement à cause de son mauvais état mais encore à cause des évènements politiques qui lui ont fait éprouver des pertes énormes ⁸⁴. »

46

Feuga, très attaché aux moindres détails et souhaitant vérifier tous les dires de Jungk qu'il soupçonnait d'acrobaties financières, demanda plusieurs fois des éclaircissements complémentaires, que la fabrique lui fournit en septembre, octobre et novembre. Enfin, le 9 décembre, il annonça qu'il venait d'envoyer la montre : « Pour vous donner une preuve de la confiance que j'ai en vos paroles, je vous donne avis que par l'entremise de M. Raynaud aîné C. de roulage à Toulouse je vous ai expédié quatre caisses contenant la montre de votre orgue, je désire que vous en soyez satisfait ⁸⁵. »

Il était temps... car les fabriciens, lassés de tant de retard accumulé et désespérant de voir la fin des travaux avaient, après des menaces plusieurs fois réitérées, initié une procédure

⁸⁴ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk (II) », pièce n° 39, lettre du 5 septembre 1850.

⁸⁵ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk (II) », pièce n° 45, lettre du 9 décembre 1850.

judiciaire pour contraindre le facteur. Ils la suspendirent, les travaux reprirent activement, et l'espoir de terminer promptement revint.

La fabrique invita alors M. Lefébure-Wély, un des tout premiers organistes de France, à présider le jury de réception et à inaugurer l'instrument, mais celui-ci ne put se libérer à la date voulue par suite de ses nombreuses occupations.

En avril 1851, les travaux étaient en voie d'achèvement : « J'ai l'honneur de vous annoncer que tous les travaux de l'orgue sont achevés, et que l'harmonie et l'accord touche à sa fin, sans le dérangement sans doute des jours de la Sainte semaine l'orgue pourrait être entièrement fini pour la Pâques, mais ce sera toujours au plus tard le dimanche après Pâques ⁸⁶. »

L'inauguration eut lieu le mardi 27 mai 1851, à 14 heures, dans la plus grande solennité et avec le répertoire d'église de cette époque :

47

« Le 27 de ce mois a eu lieu dans l'église Sainte-Marie, principale paroisse de Toulon, en présence d'une réunion nombreuse et d'élite l'épreuve et la réception du nouvel orgue fabriqué par M. Jungk, facteur de Toulouse. Cet instrument, commencé depuis trois ans et dont une foule de circonstances avaient retardé l'achèvement, a été reconnu d'une exécution parfaite et par ses divers mécanismes, à la hauteur de ce qu'on a pu faire de mieux dans cette partie.

« Monseigneur l'évêque de Fréjus a béni l'instrument après un discours de circonstance prononcé par M. le chanoine Faure, chef de l'institution d'enseignement de Saint-Louis de Gonzague. Immédiatement après, les tuyaux ont résonné avec une grande

⁸⁶ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk (II) », pièce n° 47, lettre du 6 avril 1851.

puissance, et M. Thurner fils, premier prix du Conservatoire, leur a fait rendre de magnifiques sons dans l'ouverture de la *Norma*, exécutée avec ce beau talent qu'on connaît à ce jeune artiste. M. Bignon, organiste de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont de Marseille, a ensuite impressionné l'auditoire en faisant entendre, dans le morceau intitulé l'*Orage*, le grondement du tonnerre dont le roulement tantôt éloigné, tantôt éclatant au-dessus de nos têtes, produisait un effet tel qu'on ne pouvait se défendre d'un certain saisissement. Ces éclats de la foudre, le bruit de la pluie tombant avec modération ou avec force et par averses, toutes les péripéties d'un véritable orage étaient si bien exprimées par l'instrument que sans le respect pour le saint lieu, le tonnerre des applaudissements aurait succédé à celui que les doigts de l'artiste savaient si bien faire rendre à l'étaï⁸⁷. »

48

Les comptes étaient fort embrouillés : il fallait faire le point avec le facteur à qui la fabrique avait consenti de nombreuses avances, payer les fournisseurs qui n'avaient voulu traiter qu'avec la paroisse, apurer les comptes des prêteurs de fonds, lever les saisies-arrêts qui s'étaient accumulées et régler les litiges, notamment avec les menuisiers, le peintre et le sculpteur ! Tâches ingrates qui nécessitèrent encore plusieurs mois de travail administratif, de tractations laborieuses et de nombreux actes.

L'instrument terminé

L'instrument fut reçu par la commission désignée – composée de MM. Joseph Thurner père organiste de Sainte-Marie, Théodore Thurner fils organiste de Saint-François et Vian père orga-

⁸⁷ *Le Toulonnais*, 17^e année, n° 2536, lundi 2 juin 1851, page 2, colonne 2.

niste de Pignans – le 27 mai 1851, en présence des membres du conseil de fabrique, de MM. Jungk et Grégori, organiste de la paroisse Saint-Louis et expert choisi par le facteur. Ces examinateurs donnèrent facilement leur quitus car l'orgue fut reconnu en tous points conforme au devis et parfait dans sa réalisation ; les buffets étaient bien construits et riches en sculptures ; la soufflerie donnait le vent nécessaire ; les sommiers et la mécanique, construits selon les règles de la nouvelle facture, étaient disposés de la façon voulue et le tout fonctionnait à la perfection, sans cornements, ni emprunts, ni échappement de vent, ni altérations ; les jeux parlaient bien, étaient bien égalisés et chacun dans sa véritable harmonie. Le facteur avait, de sa propre initiative, changé quatre jeux : la bombarde de seize pieds du grand-orgue remplacée par un euphone de seize pieds ; au positif, un salicional de huit pieds au lieu d'une flûte de huit pieds et le petit cornet remplacé dans le sommier de récit par le mécanisme du tremblant doux ; au récit, un octavin à la place du bourdon de seize pieds... mais ces modifications furent jugées équivalentes financièrement et avantageuses pour l'instrument.

49

L'inauguration ayant été anticipée afin qu'elle eût lieu lors d'un séjour à Toulon de l'évêque, le facteur n'avait pas obtenu en temps voulu les anches libres de l'euphone 8 et une partie des anches de l'euphone 16. Reçues en juin, elles furent aussitôt installées dans l'orgue qui trouva ainsi son total achèvement.

Divers documents complémentaires décrivent avec de grandes précisions l'instrument tel qu'il fut effectivement réalisé : le rapport de la commission de recette⁸⁸, s'attachant à vérifier la

⁸⁸ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk (III) », pièce n° 56, rapport de recette, daté du 27 mai 1851.

bonne exécution du cahier des charges rubrique par rubrique et le parfait fonctionnement apparent de l'instrument ; le rapport établi par M. Vian père ⁸⁹ pour recalculer le prix de l'ensemble, fourmillant de précisions techniques de la plus haute importance ; deux comptes de Bérenguer fils en vue du paiement définitif des travaux exécutés par feu son père, l'un adressé à la fabrique pour la tribune⁹⁰ et l'autre destiné à Jungk pour l'orgue⁹¹. Ces quatre documents donnent déjà une idée de l'instrument achevé mais, en l'absence de croquis, plans et dessins du buffet, certains détails doivent encore être imaginés.

La tribune primitive de 1828 avait été agrandie sur l'avant : Bérenguer posa trois grandes poutres en bois de sapin, établit un plancher au-dessus et un plafond au-dessous, disposa un avant corps pour le positif et embellit l'ensemble par une gorge faisant le tour de la tribune. Il établit encore « deux pilastres placé à toucher le tambour en bois de nord assemblé avec des languettes et tenon contenant ensemble 9 bordages » ainsi que « deux colonne placé sur le devant de la tribune en bois de sapin ». Cette tribune enveloppait les deux piliers, en reproduisant leurs découpures, et les dépassait sur l'avant d'environ soixante centimètres.

⁸⁹ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction de l'orgue Jungk (III) », pièce n° 55, « estimation de l'orgue », datée du 27 mai 1851.

⁹⁰ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction du buffet d'orgues et divers », pièce n° 1, compte pour la fabrique, daté du 10 juin 1851.

⁹¹ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction du buffet d'orgues et divers », pièce n° 2, compte pour M. Jungk, daté du 10 juin 1851.

Aucune pièce ne l'évoque, mais il est évident que le projet primitif, avec un grand corps profond seulement de deux mètres et la tuyauterie répartie dans deux buffets, avait été abandonné pour un buffet plus profond contenant tout l'instrument, avec positif avancé vide et simplement décoratif, tous deux riches en sculptures.

Le grand buffet était délimité par deux côtés de cinq mètres dix de longueur sur cinq mètres quatre-vingts de hauteur, consistant en une charpente de solives de cent cinquante mètres formant des compartiments fermés par des portes fixées par soixante-dix charnières ; ces côtés subsistent toujours. Il présentait une structure classique : le soubassement renfermait la soufflerie et les transmissions de tirage des jeux et des soupapes, la console y étant disposée en fenêtre ; un plancher délimitait un étage contenant sommiers et tuyaux. Cet étage était fermé, sur l'avant, par une façade de cinq mètres cinquante de long sur trois mètres de hauteur, d'élévation ogivale, ornée de sculptures, clochetons et découpures, consistant en deux petites tourelles latérales et une grande tourelle centrale délimitant deux plates faces.

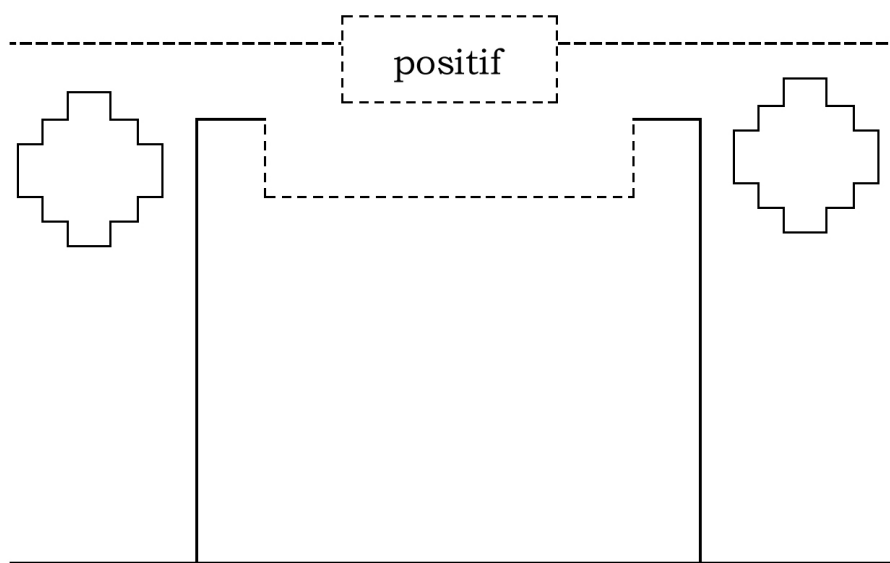
Il y avait également un positif « placé au milieu de la tribune fésant face aux claviers également genre gautique, y compris les acottés », donc disposé en avant du grand buffet et portant des décorations gothiques sur sa façade et ses deux côtés visibles. Il était encadré de deux tourelles et devait présenter, au sol, les dimensions prévues au cahier des charges : deux mètres cinquante de largeur par un mètre de profondeur ; par contre, la hauteur initiale de quatre mètres, probablement pour la tourelle centrale, avait dû être diminuée puisque cette tourelle avait été supprimée ainsi que le huit pieds en façade, remplacé par une montre muette simplement décorative.

Enfin une balustrade d'appui d'architecture ogivale faisait tout le tour de la tribune, ornée sur ses deux faces, de style gothique comme le buffet.

Pour la finition de l'ensemble, les peintres avaient appliqué deux bonnes couches de céruse, réalisé trois cents mètres de faux bois de noyer et appliqué quarante kilogrammes de vernis copal.

Par ailleurs, un autre compte⁹², établi par Alexis Bérenguer fils, indique que celui-ci avait complété l'ensemble par un plancher carré d'un mètre cinquante de côté disposé devant la console, une moulure décorative au petit buffet, un banc en bois de noyer pour l'organiste et des châssis placés derrière les tuyaux de montre des deux buffets.

Le dessin ci-dessous fait apparaître en traits pleins les éléments assurés et, en pointillés, ce qui est supposé : la largeur



⁹² Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction du buffet d'orgues et divers », pièce n° 6, compte daté du 11 octobre 1851.

du buffet est de cinq mètres quatre-vingt-trois à l'extérieur et les tourelles latérales mesurent quatre-vingt-sept centimètres de large. Les dimensions données pour le positif sont celles du devis, ce petit buffet étant en légère proéminence.

La soufflerie se composait de trois grands soufflets dont deux avaient chacun deux mètres trente de longueur sur un mètre vingt-cinq de largeur et le troisième trois mètres de longueur sur un mètre soixante de largeur. Ils étaient faits en bois de sapin du nord, et prévus pour fournir deux pressions différentes de vent : les deux premiers fournissaient le vent aux tuyaux de basse et le troisième un vent plus fort pour les jeux du récit et les dessus des jeux du grand-orgue. Un seul homme les actionnait au moyen d'un mécanisme en chêne et fer avec coussinets en cuivre pour éviter les frottements.

Jungk avait certainement, par la suite, modifié quelque peu cette disposition de départ puisque le rapport Sauer-Solart du 12 avril 1852 – dont il sera question plus loin – signale : « Absence de deux pompes au troisième soufflet qui sert aujourd'hui de réservoir ».

La console se trouvait en fenêtre au centre du grand buffet. Les trois claviers manuels étaient plaqués en ivoire, les feintes étaient en ébène massif et les châssis en bois de palissandre verni. Ils étaient disposés de bas en haut dans l'ordre : positif, grand-orgue, récit.

Les sommiers, toujours signalés de très belle qualité lors des expertises et relevages ultérieurs, bénéficiaient du système de la double laye permettant de séparer fonds et anches : quatre sommiers pour le grand-orgue plus deux petits pour son grand cornet ; deux sommiers pour le positif et un pour le récit ; deux

sommiers pour le pédalier. Les rapports de recette signalaient une autre amélioration : « nous avons examiné l'intérieur des laies, de tous les sommiers, aussi bien que leurs fermetures, nous avons remarqué qu'au lieu de bourses qui n'étoient pas de forte durée, on a mis une bande en cuivre a la partie inférieure de la laie qui est percée pour y passer le fil de fer lié aux esses qui le lient ainsi que les soupapes qui sont dans leurs justes proportions, les ressorts bien disposés ; le tout proprement et solidement construit selon les règles de l'art⁹³. »

Ces sommiers étaient disposés à l'étage sur trois plans parallèles : en avant et juste derrière la montre, ceux du grand-orgue, côte à côte sur une même ligne ; derrière eux, les deux sommiers du positif, également côte à côte ; au fond, contre le mur, le sommier du récit enfermé dans sa boîte expressive et, sur ses côtés, les deux sommiers de pédale.

54

Quarante et un jeux⁹⁴ étaient distribués sur quatre plans sonores :

– clavier de grand-orgue, cinquante-quatre notes d'*ut* à *fa*, dix-huit jeux : montre 16, commençant au *fa* [soit, en réalité, un jeu de 12 pieds], quarante-neuf tuyaux en étain ; montre 8, cinquante-quatre tuyaux en étain ; prestant 4, cinquante-quatre tuyaux en étain ; doublette 2, cinquante-quatre tuyaux en étain ; cymbale II rangs, cent huit tuyaux en étain ; plein-jeu V

⁹³ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier : Construction de l'orgue Jungk (III) », pièce n° 56 : rapport de recette, daté du 27 mai 1851.

⁹⁴ Compte tenu des modifications apportées par Jungk de sa propre initiative, l'orgue achevé est bien composé de quarante et un jeux et non pas de quarante-deux, comme prévu au devis. Les descriptions de cet instrument qui lui attribuent quarante-deux jeux sont donc erronées et trahissent que leurs auteurs se sont plagiés ou n'ont consulté que le devis primitif et non le rapport de recette.

rangs, deux cent soixante-dix tuyaux en étain ; bourdon 16, vingt-cinq tuyaux en bois et dix-neuf en étain, soit quarante-quatre tuyaux ; bourdon 8, dix-huit tuyaux en bois ; flûte 8, douze tuyaux en bois du nord et trente-deux en étain, soit quarante-quatre tuyaux ; flûte octaviante, cinquante-quatre tuyaux en étain ; viole de gambe 8, cinquante-quatre tuyaux en étain ; dulciana 4, cinquante-quatre tuyaux en étain ; grand cornet V rangs, cent cinquante tuyaux en étain, soit un dessus de trente notes d'*ut* à *fa* ; première trompette 8, de grosse taille, cinquante-quatre tuyaux en étain ; deuxième trompette 8, de taille ordinaire, cinquante-quatre tuyaux en étain ; clairon 4, cinquante-quatre tuyaux en étain ; basson 8 avec dessus de cromorne, en étain ; euphone 16, cinquante-quatre tuyaux en étain, au lieu de la bombarde 16 ;

– clavier de positif, cinquante-quatre notes d'*ut* à *fa*, neuf jeux : bourdon 8, dix-huit basses en bois et dessus en étain ; prestant 4, cinquante-quatre tuyaux en étain ; doublette 2, cinquante-quatre tuyaux en étain ; fourniture III rangs, cent soixante-deux tuyaux en étain ; salicional 8, à la place de la flûte 8 ; salicional 4, cinquante-quatre tuyaux en étain ; nasard, cinquante-quatre tuyaux en étain ; trompette 8, cinquante-quatre tuyaux en étain ; euphone 8, cinquante-quatre tuyaux en étain ;

– clavier de récit expressif, quarante-deux notes d'*ut* à *fa*, neuf jeux : bourdon 8, quarante-deux tuyaux ; flûte 8, quarante-deux tuyaux à cheminée tremblants, en étain ; flûte harmonique, quarante-deux tuyaux en étain ; octavin, quarante-deux tuyaux en matière, au lieu du bourdon 16 ; cornet III rangs, quatre-vingt-dix tuyaux en étain, soit un dessus de trente notes d'*ut* à *fa* ; trompette 8, quarante-deux tuyaux en étain ; hautbois 8, sept basses de basson et trente-cinq de hautbois, en étain ; cor anglais 8, trente-sept tuyaux en étain ; voix humaine, quarante

55

-deux tuyaux en étain ; tremblant doux, au lieu du petit cornet du positif ;

– pédalier, dix-huit notes d'*ut* à *fa*, cinq jeux : flûte 16, dix-huit tuyaux carrés en bois ; flûte 8, dix-huit tuyaux carrés en bois ; bombarde 16, dix-huit tuyaux en bois du nord ; trompette 8, dix-huit tuyaux en étain ; clairon 4, dix-huit tuyaux en étain.

Au-dessus du pédalier, huit grandes pédales en fer offraient diverses commodités : pédale 1, appel et annulation des anches du pédalier ; pédale 2, appel des anches du grand-orgue ; pédale 3, annulation des anches du grand-orgue ; pédale 4, accouplement des trois claviers manuels au pédalier ; pédale 5, accouplement positif/grand-orgue ; pédale 6, accouplement grand-orgue/récit ; pédale 7, appel et annulation des anches du récit ; pédale 8, expression et tremblant doux.

56

Quant à l'accord de l'instrument, le rapport de recette signale seulement que la partition sur le prestant est « juste et régulière », mention fort laconique ne renseignant guère sur le modèle de gamme adopté ; il ne fait pas davantage référence à un diapason...

Dans un document publicitaire présentant ses productions et tarifs, Jungk avait ajouté quelques lettres élogieuses louant la qualité de son travail, l'une d'elles disant : « ils ont fait à M. Junck des éloges très-flatteurs sur la belle harmonie de l'orgue qui dépend de la nouvelle partition dont il est l'auteur⁹⁵. »

Il est extraordinaire que personne n'ait mentionné cette information pourtant capitale que Jungk avait créé une partition originale. En 1851, les facteurs avaient délaissé les pratiques du

⁹⁵ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Rapports, devis pour la reconstruction de l'orgue », pièce n° 13 bis, prospectus publicitaire imprimé de la maison Jungk, 46 place Saint-Aubin, à Toulouse ; ce document paraît dater de 1845.

siècle précédent, et le tempérament égal, certes en voie de généralisation à l'orgue, connaissait encore de nombreux détracteurs, notamment Frédéric Jungk.

Quelle était donc sa partition ? Dans l'esprit des pratiques françaises de cette époque, il ne pouvait s'agir que d'une division « progressive » de l'octave pigmentant le tempérament strictement égal d'un peu d'inégalité, avec une première tierce un peu plus grande que pure mais plus petite que pythagoricienne, une deuxième tierce un peu plus large et la dernière encore plus large pour refermer le cycle sans « loup »⁹⁶.

Les polémiques

Tous les organistes savent que l'orgue est un instrument de passion qui ne laisse jamais indifférent, au point même de provoquer les réactions les plus opposées ! L'œuvre toulonnaise de Frédéric Jungk n'échappa pas à cette fatalité, d'autant plus que ses éléments avaient besoin de « rodage » et de dépasser quelques maladies de jeunesse. D'une part, la mécanique réunissait des systèmes complexes et délicats : le tirage des notes et des jeux courait sur plusieurs mètres de la console aux différents buffets et nécessitait tout un système de vergettes et d'équerres ; les pédales de combinaisons actionnaient des mécanismes ingénieux aux effets multiples. D'autre part, la tuyauterie, entièrement neuve, avait besoin de se stabiliser et le facteur dut « repasser » plusieurs fois l'accord.

L'organiste titulaire, Joseph Thurner, mena la croisade anti-Jungk. Dès la fin de l'année 1851, il signalait de nombreux dysfonctionnements :

⁹⁶ Pour un exposé complet sur le tempérament, voir AMANN (Dominique), *Gammes, Accords, Tempéraments*, Toulon, l'auteur, 1999, in-8°, 160 pages.

57

« Orgue de S^{te} Marie à Toulon.

« 1^{mo} Les fonds ainsi que les jeux à hanches sont discords.

« 2^{do} Les claviers ne sont plus égalisés.

« 3^{mo} au Récit les jeux à hanches parlent tout seuls quand on les tire.

« 4^o Les trompettes du grand jeu parlent toutes seules quand on les accouple ; elles sont en outre très discordes.

« 5^o Toutes les pédales fonctionnent mal.

« 6^o Tous les jeux doivent être accordés.

« 7^o Il arrive souvent que des touches restent accrochées ⁹⁷. »

En janvier 1852, la querelle s'enfla ⁹⁸. D'une part Thurner s'opposait vivement au facteur : « M^r Jung a travaillé sur l'instrument je ne sais pendant combien de jours. Je n'ai pas attendu pour l'essayer qu'il m'invitât à le faire » ; puis, après avoir mentionné de nouveaux problèmes mécaniques, il continuait ses critiques : « Il est évident, conséquemment à ce dérangement, que j'avais déjà signalé et qui s'est aujourd'hui représenté, que M^r Jung s'est borné à pallier le mal et qu'il ne l'a donc pas réparé ». Mais aussi la polémique prit une nouvelle ampleur en attaquant la conception même de l'instrument : « Outre ce dérangement l'orgue pêche essentiellement par défaut de variété dans la généralité de ses jeux ; [ce défaut] est irréparable. Il tient à un vice de composition d'ensemble des jeux qui n'ont pas été assez différenciés. » Et le père fut même soutenu par son fils : « Ce que je dis à cet égard est si vrai que mon fils cadet Théodore qui est organiste à S^t François, et qui

⁹⁷ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Après la construction de l'orgue Junck (I) », pièce n° 10, « Orgue de S^{te} Marie à Toulon », datée du 22 novembre 1851.

⁹⁸ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Après la construction de l'orgue Junck (I) », pièce n° 11, lettre du 4 janvier 1852.

s'était fait une joie, avant que l'orgue fût achevé, de pouvoir m'y remplacer autant et aussi souvent que ce que la fabrique l'aurait désiré, a bien vite voulu retourner à son église, parce que l'orgue de M^r Zeiger, n'a jamais présenté des dérangements aussi désagréables que ceux que je signale. »

Quelques jours après, Thurner dut tempérer ses attaques : « Quatre d'entre les dix jeux de l'orgue que je vous ai signalés comme *parlant tout seuls* savoir : la petite trompette, la voix humaine, le hautbois, et cor anglais, lesquels quatre jeux font partie du *récit* étant depuis lors rentrés d'eux-mêmes dans leur état normal... ⁹⁹ »

Cette polémique irrita le facteur, mis en cause jusque dans son art et sa conscience professionnelle. Il y répondit par une attaque toute aussi virulente ¹⁰⁰ contre l'organiste, accusé de diffamation : « cinquante lettres signées par Thurner et contre signées par ses amis ne me nuirait en rien »... « le mépris que j'attache à ces incriminations et le peu de cas que je dois en faire »... « à cause de l'ignorance et du faux rapport d'un homme ». Ses allégations sur la similitude des jeux sont qualifiées « absurdité inouïe » et « bêtise encore plus grande ». Suivent un cours sur la nomenclature des familles de jeux et la mise en doute des connaissances professionnelles du musicien : « pour faire apprécier la diversité de nuances de ces jeux il ne suffit pas de savoir mettre les mains sur un clavier pour exécuter un morceau, le talent de l'organiste consiste à savoir combiner ces divers jeux d'un orgue ensemble, car un habile organiste avec un orgue de 15 jeux peut faire plus de 100 variations différentes lorsqu'il sait manié ses effets, et surtout avec ce mécanisme

⁹⁹ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Après la construction de l'orgue Junck (I) », pièce n° 12, lettre du 21 janvier 1852.

¹⁰⁰ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Après la construction de l'orgue Junck (I) », pièce n° 14, lettre du 24 février 1852.

60

avantage, qui favorise encore l'exécution facile et prompte de l'organiste, et avec un orgue de 42 jeux il peut en faire plus de 500 ; ainsi donc l'incapacité d'un organiste ne doit pas être reversé sur un instrument qui est riche de jeux de combinaison ». La lettre servait encore quelques amabilités du même acabit : « pour être organiste il faut connaître l'orgue il faut l'aimer, il faut le travailler, l'étudier, ça ne doit pas être purement une affaire de nécessité qui vous force à le jouer et machinalement ; je suis encore à me demander s'il est possible que l'on puisse avoir fait un rapport pareil à celui que j'ai sous les yeux sans avoir perdu le bon sens, ou pour tout autre motif méchant ». Et le facteur de rappeler que Thurner avait déjà critiqué le petit orgue de chœur ayant suppléé à l'absence du grand instrument pendant les années de travaux : « auparavant l'orgue qui y étaient au chœur se recommandait sur tous les rapports ; mais ce Monsieur le trouvait insuffisant pour étaler sa science musicale ». Cette missive se terminait enfin par un arrêt sans appel : « Je ne puis donc plus garantir l'instrument tant que durera cet état de choses. Je reprendrai la garantie et l'entretien de l'orgue lorsque vous aurez fait mettre l'orgue au concours, et qu'ensuite un artiste capable aurait rempli le programme » !

Comme dans toute polémique, la vérité résidait probablement entre ces deux positions extrêmes.

D'un côté, outre un besoin naturel de stabilisation, l'instrument n'était pas parfait : les travaux avaient trop traîné en longueur et les nombreux intervenants n'avaient pas été suffisamment stimulés et encadrés. De plus, dans ses nombreuses lettres aux fabriciens, au curé de la paroisse ou à son représentant local M. Henry, Jungk se montrait fort préoccupé par ses autres chantiers... et peu – ou moins – par celui de Toulon :

s'il devait avoir une certaine facilité pour se rendre de Toulouse dans le Languedoc et jusqu'à Perpignan, Toulon et la Provence étaient nettement plus excentrés et le prix très bas consenti pour l'instrument toulonnais ne devait guère l'inciter à lui consacrer un temps considérable ! Malgré cela, Jungk était déjà un facteur connu et reconnu, chargé de grands travaux et de nombreuses réalisations dans tout le Midi de la France : il était très inconvenant de mettre en doute ses compétences professionnelles et artistiques ou sa bonne volonté, d'autant plus que ce facteur comptait sur cet instrument pour se faire connaître – et apprécier – dans le Var.

61

D'un autre côté, Joseph Thurner prêtait aussi à la critique. Dans sa pratique, il était plus pianiste qu'organiste et, né au début de la Révolution, appartenait surtout à l'ancienne école. Plus habitué aux instruments de facture classique, avec les jeux de détail si typiquement français, il devait se trouver bien mal à l'aise sur ce grand instrument romantique conçu pour un nouveau répertoire et une nouvelle manière de jouer. Ses connaissances en facture moderne n'étaient pas des mieux assurées et ses pratiques de registration fort personnelles. Pour preuve, le classement des jeux, qu'il propose dans sa lettre du 4 janvier 1852, et qui les distingue en trois catégories : les flûtes, les doublettes et les trompettes. La catégorie des flûtes regroupe toutes les flûtes, bourdons, montres, gambes, salicionaux et le prestant du récit. Doublettes : toutes les mutations, la dulciana, le prestant du positif. Trompettes : toutes les anches, y compris les anches libres !

Lassée de ces querelles stériles – et désireuse de les faire cesser, – la fabrique prit le parti de faire examiner à nouveau l'instrument par des experts extérieurs. Théodore Sauer facteur d'orgues et P. Solart organiste, tous deux de Marseille, furent

invités à se prononcer. Ils se livrèrent à cet examen le 12 avril 1852 et leur rapport¹⁰¹ donna plus raison à Jungk qu'à Thurner. En faveur de l'instrument, ils notèrent : « ces orgues sont bonnes et répondent suffisamment aux obligations portées dans le devis » ; « le buffet est d'un beau style et ne manque même pas de grandiose », « la puissance obtenue avec les accouplements des trois claviers est très grande ». Par ailleurs, ils attribuèrent les problèmes de mécanique ou les cornements, « comme dans tous les autres orgues », aux « mouvements de la température » : « Il suffira probablement de régler le clavier pour les faire disparaître presque entièrement ». Leur critique majeure s'adressa « à la grande pression de l'air dans la soufflerie » et à ses deux inconvénients : « le vent ne se renouvelle que par saccades et par des efforts qui épuisent le souffleur » ; « la dureté que cette pression imprime au clavier dont elle rend l'usage très difficile ».

Enfin, en ce qui concerne la composition, leur expertise fut très favorable au facteur : « quant à la variété des jeux, nous avons reconnu que s'il en est un ou deux qui n'ont pas leur véritable caractère, notamment le hautbois, et si dans quelques jeux de fond, il existe trop d'uniformité et de similitude, cependant, il en est dans les trois claviers qui ont été bien réussis et qui sont d'un délicieux effet. Leur variété est susceptible d'être facilement mise en relief et l'orgue est sans contredit sous ce rapport d'une assez grande richesse. Les pédales de composition qui sont très complètes ajoutent encore à la facilité d'obtenir des effets variés. » Ils finirent par cette note : « M^r l'organiste et son fils ont même exécuté divers morceaux, ce qui nous a convaincu qu'il était possible de tirer un très grand parti de ces

¹⁰¹ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Après la construction de l'orgue Junck (I) », pièce n° 15, « Rapport sur l'orgue de Notre-Dame de Toulon », daté du 12 avril 1852.

orgues et qu'elles présentaient à l'exécutant de très grandes ressources » !

Le mois suivant, le facteur L. Roy fit également un petit rapport sur l'instrument¹⁰². Il y mentionna les dysfonctionnements déjà signalés : « Les jeux flûtes ont besoin d'être égalisés ainsi que tous les jeux de fond », « les jeux à anches telle que trompette et clairon ne sont plus d'accord », « les plus beaux jeux telles cor anglais et offonne qui sont à anches libre ne parle presque plus ; il faut bien les repasser et les mettre en harmonie ». Mais comme il ne demandait que trois cents francs pour réparer tout cela, il semble donc que le travail ne devait pas être bien considérable !

Le 28 septembre 1852, l'église Sainte-Marie retrouva son statut de cathédrale, qu'elle avait perdu lors du Concordat de 1801 : le diocèse était alors dirigé par M^{gr} Casimir-Alexis Wicard, qui portait le titre d' « évêque de Fréjus ». Fin octobre, Jungk envoya un ouvrier et annonça sa venue imminente. La liste de travaux à exécuter¹⁰³ ne signalait que des problèmes bien mineurs :

« 1^{mo} Tous les jeux à anche (famille de trompette) doivent être mis d'accord.

« 2^o Il y a des notes au clavier de la pédale qui ne parlent pas.

« 3^o au clavier du positif il y a une touche qui reste accrochée en la jouant.

¹⁰² Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Après la construction de l'orgue Junck (II) », pièce n° 16, « Nottes donner a Monsieur Le Curé de St Marie Conservant la position L'orgue » ; rapport daté du 10 mai 1852.

¹⁰³ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Après la construction de l'orgue Junck (II) », pièce n° 23, « Note de la réparation de l'orgue de l'église Ste Marie », datée de novembre 1852.

« 4° L'accouplement de la pédale pour faire parler les trompettes du grand jeu n'est pas bien réglé ; En tirant les jeux séparément ils parlent seul.

« 5. la même chose se trouve dans le récit. »

Malgré tout cela, les critiques continuèrent, motivant une nouvelle intervention, tonitruante, du facteur¹⁰⁴ qui, se trouvant à Toulon pour procéder à un nouvel accord de l'instrument, en profita pour adresser au conseil de fabrique une lettre au vitriol dont les principaux passages sont riches d'enseignements.

L'auteur évoque d'abord les attaques dont il avait été l'objet : « Depuis la création du nouvel orgue de l'église Notre dame, et dont je me flatte avec orgueil d'être l'auteur plusieurs rapports calomnieux plus ou moins vrais, ont été dirigés contre cet instrument, et ont été portés à votre connaissance. » Il insiste sur leur caractère purement polémique : « On sait que pour déprécier cet instrument on a fait courir le bruit dans toute la ville que 18 jeux n'allait plus ; par conséquent l'organiste était subordonné à ne jouer que toujours la même chose, ou les mêmes jeux ; la fabrique inquiète de cela, m'y fit part, aussi je m'empressais de me rendre à Toulon, pour voir ce désastre, qu'y avait-il ? une soupape décrochée ; car je me suis rendu à l'église un dimanche au matin une demiheure avant l'office, pour voir ce que c'était ces 18 Jeux n'allant pas ; il me fallait 5 minutes pour accrocher la note et à l'office tout allait. »

Puis la critique visa directement l'organiste et ses pratiques de registration : « Et cependant qu'entend donc sortir des entrailles d'un instrument de cette nature ? les effets d'un orgue de 4 à 5000 f, sur lequel on a placé une dizaine de jeux

¹⁰⁴ Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction du buffet d'orgues et divers », pièce n° 12, lettre datée du 1^{er} novembre 1853.

sur un seul registre qui vont toujours ensemble ; ou si par cas l'organiste en varie quelques-uns, il fait un mélange dont le contraste dénature complètement les effets de chaque jeu qui les caractérise indistinctement. La boîte à expression devient inutile, on s'en sert jamais, les pédales de combinaison sont plutôt un embarras. La flûte harmonique, octavin, *appelé sifflet*... hautbois, cor anglais, euphone, basson, et une foule d'autres jeux, qui doivent être joués séparément en solo ou pour dialoguer, on ne les entend jamais, qu'avec mélange où ne plus rien connaître ».

Vient ensuite l'éloge de l'instrument : « il est plus qu'à regretter que la fabrique ait resté si indifférente, et qu'elle n'ait pas su apprécier ce qu'elle possédait, la première église de Marseille serait fière d'un pareil instrument, et elle en aurait su tirer son profit quant à moi personnellement je souffre de voir une œuvre si peu appréciée où il y a mille variations différentes à obtenir à l'aide de tout le mécanisme malgré que je n'ai plus rien à espérer qu'à de la réputation ; et du bonheur si je puis faire comprendre, ou si un artiste comprend l'idée de l'application de mon système mécanique. »

Et la missive se termine sur une suggestion claire et nette, exprimée dans un style très personnel : « La fabrique a donc tout à faire et à gagner, premièrement à être conséquente pour la grande dépense qu'elle a fait pour l'orgue qui était principalement d'avoir un orgue moderne avec l'idée progressif, seconde ayant un instrument de premier ordre c'est de le faire jouer religieusement par un artiste qui soit à la hauteur de l'instrument, la fabrique aura le mérite d'avoir contribué à propager l'idée de la musique sacrée, et elle puisera son bénéfice. »

La dernière lettre de Jungk, dans les archives de la cathédrale, est datée du 19 juillet 1855 : le facteur y annonce sa venue à Toulon, pour un entretien.

Signature de Frédéric Jungk
sur le procès-verbal de réception de l'orgue.

Chapitre IV

LA LENTE DESTRUCTION DE L'ORGUE JUNGK

Les archives de la cathédrale – non plus, d'ailleurs, que les archives municipales – ne recèlent aucun document sur les campagnes de travaux réalisées à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Tout au plus ont-elles été citées, mais sans précisions suffisantes, et il faut attendre avril 1946 pour retrouver des documents explicites !

François Mader 1869

L'abbé Tortel indique que le premier relevage de l'instrument fut effectué en 1869 par François Mader, facteur d'orgues établi à Marseille : « Le buffet, de style gothique flamboyant, obstruait complètement le peu de jour venant dans l'église de la rosace, au-dessus de la porte d'entrée. Quand M. Liautard fit réparer l'église, en 1869, on fit le relevage de l'orgue et on modifia le buffet en l'échancrant par le milieu, et en disposant les plus grands tuyaux sur les côtés ; cette réparation fut faite par M. Mader, de Marseille, et amena une dépense assez considérable¹⁰⁵. »

Ce texte évoque deux choses : le relevage de l'instrument et la modification du buffet.

¹⁰⁵ TORTEL, *Notice historique*, page 125. – Antoine Liautard, chanoine, précédemment curé d'Hyères, installé le 1^{er} septembre 1864, mort le 8 décembre 1872.

Le grand buffet avait l'inconvénient d'occulter la rosace ouverte dans la façade au-dessus du grand portail et, dans la courte mention qu'il fit de l'instrument, Henry Lesueur n'évoqua que cette problématique : « Le buffet d'orgue, placé au-dessus de la grande entrée, a l'inconvénient de masquer la fenêtre principale de l'église et de répandre, par suite, dans la grande nef, une obscurité défavorable qui empêche de bien distinguer les objets qui y sont placés ¹⁰⁶. » Le désagrément devait être notoire et la toute première tranche de travaux eut pour mission d'y remédier radicalement : Mader « échancra » le grand buffet en déposant et supprimant la grande tourelle centrale ; il recomposa entièrement la montre en renvoyant les grands tuyaux aux extrémités ¹⁰⁷ et en réutilisant la boiserie du positif – supprimé – pour contenir les petits tuyaux au centre de la nouvelle façade de l'unique buffet ; il installa une nouvelle console sur le devant de la tribune et la grande concavité donnée au buffet a probablement été motivée par la nécessité d'accueillir la chorale à la tribune. Enfin, il redistribua les sommiers dans ce nouvel espace, ceux du grand-orgue étant disposés latéralement, deux à droite et deux à gauche ; il y a tout lieu de penser que c'est lui qui, à cette occasion, avança le récit et renvoya le positif contre le mur du fond.

Quant aux interventions sur la tuyauterie, aucune indication n'est disponible.

On conçoit qu'une modification aussi radicale de ce grand instrument ait entraîné une « dépense assez considérable », en obligeant notamment à en reconstruire toute la mécanique pour le tirage des soupapes, des registres et des différents dispositifs ; mais le goût de l'époque était satisfait : « Au-

¹⁰⁶ LESUEUR, *Toulon*, page 68.

¹⁰⁷ Pour cela, les tourelles latérales d'origine furent rallongées dans le haut.

dessus de la porte principale est le Grand Orgue de 42 jeux, remplaçant un instrument plus ancien et construit en 1851 par la maison Junk, de Toulouse. Le Buffet dut être remanié par Mader de Marseille en 1869 pour dégager la rosace de la façade avec son Christ assis sur l'arc-en-ciel. La sonorité de cet orgue est la plus parfaite qu'on puisse rêver ¹⁰⁸. »

François Mader 1887

Ce même facteur revint en 1887 et, en l'absence de tout dossier sur ses travaux, c'est encore une fois l'abbé Tortel qui apporte les rares informations disponibles : « Enfin, en 1887, la Fabrique, cédant aux instances de l'organiste qui trouvait l'instrument trop difficile, et demandait, avec la modification de quelques jeux, l'installation d'une machine pneumatique, consentit à cette dépense, qui s'élevait à 6.500 fr. Elle fut couverte par une souscription qui n'a rendu que 1526 fr. et par des fonds spéciaux ¹⁰⁹. »

Compte tenu du coût de réalisation de cette machine, les interventions sur la tuyauterie se limitèrent certainement à la modification de quelques jeux.

Ainsi recomposé, le splendide orgue romantique avait été accommodé à la nouvelle « sauce » imposée par la conception symphonique !

François Mader fut « LE » grand facteur d'orgues du Var, et peut-être aussi des Bouches-du-Rhône, à la fin du XIX^e siècle. Il a doté la région d'instruments magnifiques, stables et solides, d'une belle harmonie et encore resplendissants aujourd'hui ¹¹⁰.

¹⁰⁸ RAUZY, *La Cathédrale Sainte-Marie-de-la-Seds*, pages 34 et 37.

¹⁰⁹ TORTEL, *Notice historique*, pages 125-126.

¹¹⁰ AUMERAN et COLIN, « Un grand facteur d'orgues provençal », pages 3-60.

Mais lui et ses contemporains, enfermés dans une esthétique fort éphémère, n'eurent aucun respect pour les œuvres anciennes et, obnubilés par une notion bien mal comprise de « progrès » à laquelle l'art véritable ne peut être qu'étranger, massacrèrent tous les instruments historiques légués par les siècles précédents.

Henry Vignolo 1923

Le facteur marseillais Vignolo, appelé pour un relevage en 1923 comme il est mentionné dans *l'Inventaire des orgues en région Provence Alpes Côte-d'Azur*, semble n'avoir travaillé que sur la mécanique car la tuyauterie ne porte guère de marques de son passage. On peut également lui attribuer l'électrification de la soufflerie.

Synthèse

Le premier inventaire détaillé, établi en date du 28 avril 1946 par Auguste Chenet, permet de mesurer le désastre subi par l'instrument, qui paraît devoir être imputé pour l'essentiel à Mader, dans le courant de ses deux interventions. Sacrifiant à l'esthétique symphonique, il transforma l'instrument de manière radicale : réorganisation générale des plans sonores, avec disposition latérale des sommiers du grand-orgue ; suppression de toute traction directe ; suppression des mixtures simples et composées, à l'exception du plein-jeu du grand-orgue, amputé d'une partie de sa tuyauterie et très probablement recomposé et réharmonisé ; substitutions de jeux avec disparition des doublettes du grand-orgue et du positif ; suppression de tous les jeux à anches libres ; ajout de jeux gambés ou harmoniques, recomposition du récit ; etc. On doit pouvoir attribuer également à Mader la mise de l'orgue au tempérament égal.

Auguste Chenet 1947

Après la deuxième guerre mondiale, les préférences esthétiques avaient encore bien évolué et déjà se dessinait le besoin d'instruments plus authentiques pour l'interprétation de la musique de Jean-Sébastien Bach mais aussi des compositeurs français. Par ailleurs, l'orgue approchait de son centenaire. Une grande campagne de travaux fut décidée et confiée au facteur marseillais Auguste Chenet qui en établit le devis¹¹¹ : dépose, nettoyage, réparation et réharmonisation des tuyaux ; nettoyage de tout l'intérieur de l'instrument ; révision des sommiers, de la soufflerie, de la mécanique ; remplacement de quelques centaines d'écrous usés ; remise à neuf de la machine pneumatique dont les soufflets étaient pour la plupart coupés ; remise en état de la console des claviers ; le tout pour la somme de 230 000 francs.

Par ailleurs, Chenet trouvait la composition « vraiment bizarre », correspondant « à une conception périmée du rôle de l'orgue en musique religieuse ». Il signalait ainsi, malgré un grand nombre de jeux, « aucune variété de timbres », trop de jeux gambés (ici, 8) et aucun des jeux de mixtures indispensables pour donner à l'orgue la clarté : « Il en possède un seul, le Plein-Jeu du Grand-Orgue et encore, au lieu d'éclaircir, il alourdit et devra être modifié, sa composition à l'origine était normale car il était soutenu par une Cymbale qui a été enlevée (un crime). Un autre jeu de mixture indispensable existait aussi à l'origine : le grand Cornet 5 rangs, il a été aussi enlevé (un plus grand crime). Au clavier Récit, pas un seul jeu de mixture. »

¹¹¹ Facteur marseillais, correspondant de la Manufacture de grandes orgues et harmoniums, société des anciens établissements Michel, Merklin & Kuhn, 11 rue Vendôme, Lyon. Archives de la cathédrale de Toulon, carton II, dossier II-2 « Restauration Chenet (1947) », devis manuscrit du 28 avril 1946.

Il proposa alors diverses modifications :

— au positif, remplacement du salicional par un nasard $2^{2/3}$; remplacement de la dulciana par une doublette ; remplacement du deuxième salicional par une tierce $1^{3/5}$; remplacement, ou mieux, translation du clairon au récit et installation de la clarinette du récit au positif avec réharmonisation en cromorne ;

— au grand-orgue, transformation de la flûte de 4 en quinte flûte $2^{2/3}$, et réinstallation du grand cornet de cinq rangs sur trente notes ;

— au récit, transformation du quintaton en nasard $2^{2/3}$;

— transfert du clairon du positif au récit pour former une batterie d'anches avec la trompette.

Ces modifications étaient censées devoir apporter à l'orgue « une richesse de ressources en timbres qui le rendront complètement transformé, propre à l'exécution des œuvres de Bach, Couperin, Clérambault et tant d'autres auteurs, œuvres injouables sur l'orgue actuel. »

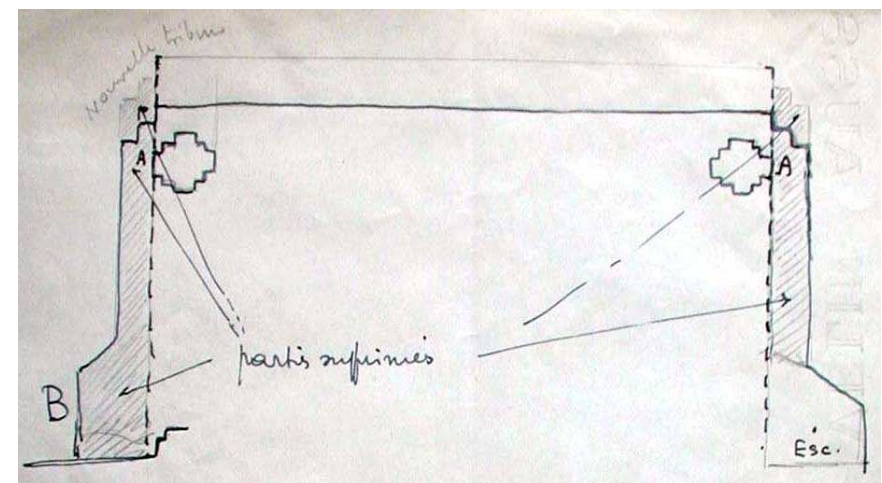
Ce devis proposait enfin le remplacement du pédalier, « d'un modèle suranné et plus qu'usé », et son extension à trente notes « au moins par les tirasses, puisque en réalité, il ne possède que 18 notes propres », car « Le complément des 12 notes manquantes serait très coûteux et le manque de place à l'intérieur de l'orgue rend leur adjonction difficile. Cette modification nécessitant une installation à l'extérieur de l'orgue. »

Approuvés par l'archiprêtre le 28 avril 1946, ces travaux importants furent exécutés de janvier à avril 1947¹¹². Dans son relevé de compte définitif du 12 août 1947, Chenet signala avoir effectué quelques travaux supplémentaires : mis le prestant à

¹¹² Archives de la cathédrale de Toulon, carton II, dossier II-2 « Restauration Chenet (1947) ».

entailles ; transformé la flûte 4 en doublette ; transformé la gambe 8 ancienne en doublette au grand-orgue, fourni trente tuyaux ; installé une flûte harmonique au grand-orgue, jeu nouveau venant du récit ; entaillé la montre 16 et la montre 8 ; entaillé la flûte 4 du récit ; transformé la flûte creuse du positif.

La Société de travaux d'architecture et de travaux publics-maçonnerie (STAPM), établie 12 rue Étienne-Pélabon à Toulon, commença par agrandir, en décembre 1946¹¹³, la tribune sur ses trois côtés. Sur le croquis à main levée établi en vue de cette transformation [voir ci-dessous], les traits noirs montrent la tribune d'origine. Contre le mur du fond de la nef, elle présentait deux décrochements : celui du côté est contient l'escalier en colimaçon qui donne accès à l'orgue et son symétrique (B du dessin) devait accueillir le souffleur. Sur l'avant, la tribune dépassait un peu les deux piliers et, aux angles, la balustrade en reproduisait les découpures. Par ailleurs l'ensemble était soutenu par deux colonnes disposées entre les piliers, de chaque côté de l'allée centrale empruntée par les fidèles.



¹¹³ Archives de la cathédrale de Toulon, carton II, dossier II-1 « Agrandissement de la tribune (1946) ».

Le projet de 1947 prévoyait un agrandissement considérable de la tribune d'origine. La modification finalement effectuée n'a agrandi la tribune que d'environ soixante-dix centimètres sur l'avant, avec doublement des colonnes de soutien. La balustrade fut remise en place « au mieux ». Ainsi fut perpétré le dernier outrage au buffet quasi centenaire : la suppression des jolies découpures qui enjolivaient de chaque côté l'ensemble a conféré à cette boiserie, autrefois esthétique et légère, l'aspect surprenant d'un balcon de chalet montagnard !

En janvier 1947, Chenet commença le relevage : démontage, nettoyage, réparation et réharmonisation des tuyaux ; nettoyage de tout l'intérieur de l'instrument ; révision des sommiers et soupapes, de la soufflerie, de la mécanique et de son réglage, avec renouvellement de quelques centaines d'écrous usés ; remise à neuf de la machine pneumatique aux soufflets pour la plupart coupés ; remise en état de la console des claviers avec remplacement des équerres de cuivre du pédalier devenues trop faibles.

Ainsi restaurées, les orgues de Sainte-Marie furent inaugurées le 9 avril 1947 par un récital de M. Sauveur Brusini, titulaire du grand orgue de Saint-Joseph à Marseille.

Il est clair qu'en reconstituant les principaux et les mutations simples, en diminuant le nombre de jeux gambés et en redistribuant les anches, Chenet avait voulu effacer la plus grande partie des interventions précédentes et redonner à l'instrument plus de clarté et de registrations classiques. Toutefois, l'orgue restait toujours aussi pauvre en rangs de plein-jeu.

Athanase Dunand 1964-1965

Dans un rapport daté du 14 septembre 1962, Athanase Dunand, facteur d'orgues établi 104 boulevard Eugène-Réguillon à

Villeurbanne, chargé de l'entretien, signala que l'orgue était de plus en plus défectueux, qu'il fallait refaire les transmissions et la soufflerie. Il établit un devis le 15 octobre 1963¹¹⁴ et reçut commande le 18 décembre suivant¹¹⁵.

Ce devis faisait un constat alarmant : les transmissions mécaniques étaient déficientes, les peaux des réservoirs cuites ; les plus gros tuyaux de métal, en se déformant, perdaient toute harmonie et ne tenaient plus l'accord, une importante couche de poussière altérait considérablement les sonorités de l'instrument.

Les travaux proposés prévoyaient de :

- démonter et nettoyer l'instrument : retirer les deux mille tuyaux, les classer en vue de leur nettoyage et de leur réparation ; démonter toutes les transmissions mécaniques de Jungk et la machine pneumatique installée par Mader ; retirer les trois réservoirs d'air ; nettoyer l'instrument en totalité ;
- réparer la soufflerie : refaire les trois réservoirs d'air avec des peaux très fortes et de tout premier choix ; ajouter deux appareils de régularisation d'air ; revoir tous les portevents ;
- reprendre les sommiers : démonter et vérifier les chapes et les registres ; remettre en peau les soupapes le nécessitant ; remplacer toutes les bourses ;
- restaurer la boîte expressive : démonter les jalousies, les graisser, les réajuster et refaire leur étanchéité ;
- vérifier les tuyaux : repasser les corps au moule pour les débosser et les reformer ; restaurer tout ce qui devra l'être ; repolir les façades ; vérifier tous les tuyaux en bois ;

¹¹⁴ Archives de la cathédrale de Toulon, carton II, dossier II-3 « Restauration Dunand (1963-1965) », devis dactylographié daté du 15 octobre 1963.

¹¹⁵ Archives de la cathédrale de Toulon, carton II, dossier II-3 « Restauration Dunand (1963-1965) ».

— établir un nouveau mécanisme de transmission électromécanique : nouvelle console en chêne, avec fermeture à rideau, disposée à l'emplacement de l'ancienne ; claviers en bois de tilleul, les blanches plaquées rhodoïd teinte ivoire ne noircissant pas avec le temps, et les dièses en ébène ; boutons de combinaisons sur un fronton au-dessus des claviers ; tirage des jeux par dominos basculants et double registration, par petites touches placées au-dessus de ces dominos ; pédalier, de forme incurvée, en bois de chêne avec dièses en palissandre ; banc en chêne vernis au tampon ; ce système nécessitait de construire quatre appareils électropneumatiques, totalisant cent soixante-huit relais, à la division des notes des sommiers, chaque relais comportant un soufflet de traction, un piston, un électroaimant, une bourse et le dispositif de raccord avec les soupapes des sommiers ; construire également cinq appareils à double effet totalisant quarante-trois commandes de registres (tous ces appareils en bois dur et contreplaqué de premier choix avec peaux et diverses fournitures également de première qualité) ; contacts électriques à frottement en argent et préservés de la poussière ; courant continu basse tension fourni par un appareil redresseur transformateur de courant au Sélénium, marque ELECTRONA débitant vingt-quatre volts, dix ampères ; câbles téléphoniques isolés au *lyonamid* ;

— inverser les sommiers du récit et du positif car « La disposition actuelle des sommiers Positif et Récit est illogique. En effet, le Récit, en avant, surmonté de sa boîte expressive, empêche l'épanouissement des sonorités du Positif » : démonter la boîte expressive du récit, déposer les sommiers, ajuster les portevents et modifier la charpente en conséquence ;

— construire de nouveaux sommiers en bois de chêne et cipo de première qualité pour les jeux du pédalier, portés à trente-deux notes, avec soupapes à commandes individuelles, soit 166

relais électropneumatiques ; faire un bourdon 16 entièrement neuf ; ajouter divers jeux au pédalier par le système des « extensions » facilement réalisable avec le système électrique adopté ; emprunt du bourdon 16 du grand-orgue ;

— remplacer la flûte creuse du positif par le cromorne 8 du grand-orgue ;

— remonter toutes les parties de l'orgue et établir les nouvelles transmissions électriques ; replacer tous les tuyaux et les remettre soigneusement en harmonie, « tout en conservant le style de l'instrument » ; faire un accord général.

L'orgue fut démonté¹¹⁶ en mai 1965 et ses éléments transportés dans les ateliers du restaurateur. *L'Inventaire des orgues en région Provence Alpes Côte-d'Azur* précise que l'harmonisation du nouvel instrument fut effectuée par Pierre Chéron, connu pour avoir été un facteur marseillais de la plus grande conscience professionnelle. Et, après huit mois de silence, l'instrument fut inauguré à la messe de minuit de Noël 1965.

L'achèvement complet de cette vaste campagne de travaux prit encore quelques mois. Le chanoine Ballivet, curé de la cathédrale, ajouta en effet, au bas du devis, cette mention manuscrite : « Début des travaux à la Cathédrale : 1 Mai 1965 - Noël 1965 l'orgue marche - Fin des travaux Rameaux. »

Une nouvelle fois, l'instrument fut transformé de façon radicale, du moins pour ses transmissions, car sa palette sonore ne s'en trouvait nullement enrichie. Il présentait alors la composition suivante :

— grand-orgue, quinze jeux, cinquante-six notes d'*ut* à *sol* : montre 16, montre 8, prestant 4, doublette 2, plein-jeu III rangs,

¹¹⁶ Quotidien *Var-Matin*, du mardi 25 mai 1965.

bourdon 16, bourdon 8, flûte harmonique 8, dolce 8, flûte douce 4, quinte 2 ²/₃, grand cornet V rangs, basson 16, trompette 8, clairon 4 ;

— positif, huit jeux, cinquante-six notes d'*ut* à *sol* : flûte à cheminée 8, salicional 8, prestant 4, nasard 2 ²/₃, quarte 2, tierce 1 ³/₅, trompette 8, cromorne 8 ;

— récit expressif, dix jeux, cinquante-six notes d'*ut* à *sol* : gambe 8, flûte traversière 8, voix céleste 8, flûte octavante 4, nasard 2 ²/₃, octavin 2, trompette 8, hautbois 8, voix humaine 8, clairon 4 ;

— pédalier, huit jeux, trente-deux notes, *ut* à *sol* : flûte 16 réelle, flûte 8 en extension, flûte 4 en extension, bourdon 16 du grand-orgue, bourdon 8 en extension, bombarde 16 réelle, trompette 8 en extension, clairon 4 en extension ;

— tirasses I, II, III ; accouplements III/I, II/I, III/II ; anches pédale, grand-orgue, positif, récit ; tutti général ; suppression I ; double registration ; trémolo au récit ; expression récit.

Cette intervention n'a guère amélioré la composition de l'instrument, toujours aussi pauvre en mutations composées. Par contre, elle a totalement détruit toute la transmission mécanique d'origine et apporté une électrification que la plupart des organistes regrettent aujourd'hui.

Enfin, elle a appauvri la pédale par le système bien peu génial des extensions : s'il peut donner l'impression que l'orgue a plus de jeux qu'il n'en a effectivement, dans la réalité ses limites apparaissent bien vite car, dans un accord de plusieurs notes, tous les tuyaux ne sont pas exactement doublés, ce qui dénature la structure de l'accord joué et, partant, l'harmonie. Par ailleurs, ce dispositif n'apporte aucune sonorité nouvelle alors que, de façon traditionnelle, la multiplication des jeux d'un orgue n'a jamais eu pour finalité de dupliquer des séries à

l'identique mais d'en varier la palette. Cet expédient peut se comprendre sur de petits instruments, essentiellement dévolus à une fonction d'accompagnement, mais il est inefficace et totalement déplacé sur un orgue de plus de quarante jeux dont la masse sonore mériterait une meilleure assise harmonique !

En 1983, les établissements Laval-Thivolles¹¹⁷, de La Motte-de-Galaure (Drôme), proposèrent un nouveau relevage, en quatre tranches successives, mais il ne fut pas exécuté.

Et l'avenir ?

L'orgue de la cathédrale de Toulon est un instrument historique : 1° c'est un exemplaire parfait de la facture romantique du milieu du XIX^e siècle, intégrant tous les perfectionnements mécaniques acquis au cours des années 1820-1850 et conservant une composition riche, encore inspirée par la facture classique du siècle précédent ; 2° il est l'un des rares survivants d'une période encore trop méconnue pour avoir été toujours considérée comme de simple transition alors même qu'elle produisit un type d'instrument complet, cohérent et doté de nombreuses sonorités ; 3° des grands instruments construits par le facteur toulousain Frédéric Jungk, il est le seul survivant ; 4° il a conservé la plus grande partie de son matériel d'origine : tuyauterie, sommiers des claviers manuels, soufflerie et de grands éléments du buffet.

Aujourd'hui, cet instrument est en péril. Des interventions condamnables, inopportunes et mutilantes, commandées par des modes éphémères ou des projets de « modernisation » ont

¹¹⁷ Jean-Louis Laval, facteur d'orgues, associé aux frères Thivolles, ébénistes.

défiguré son grand buffet néogothique, empâté ses harmonies et même restreint le riche éventail de sa palette sonore d'origine. Quant au dernier grand relevage, effectué en 1964-1965, il remonte à un demi-siècle... au cours duquel le temps et un entretien parfois insuffisant ont fait leur œuvre de lente dégradation.

Mais ces atteintes sont réversibles et le vieillissement aujourd'hui constaté peut encore être combattu, à condition que l'orgue soit protégé de la malveillance ou de l'ignorance par un classement imposant une politique stricte de conservation et restauré dans son état d'origine avec une parfaite compréhension de l'esthétique de cette époque.

Chapitre V

LES ORGANISTES

Dès le début de la construction du nouvel instrument par Frédéric Jungk, la paroisse dut se mettre en quête d'un organiste : l'abbé Marquy, qui jouait l'orgue de chœur, et l'abbé Truchi, titulaire de l'orgue Borme, avaient en effet tous deux quitté la paroisse au même moment, à la fin de l'année 1846 pour le premier et au début de l'année 1847 pour le second.

Horace Borani de Torresani

Horace-Ange-Camille-Étienne Torrisani – de son vrai nom – est né à Palerme, appartenant alors au royaume des Deux-Siciles, le 18 avril 1817 d'un père capitaine marin et de Joséphe Borani. Venu en France on ne sait quand, il apparaît dans le Var à Lorgues où il s'est établi vers 1843 comme professeur de musique et organiste. Mais il dut quitter la ville à la suite d'un petit scandale :

« Monsieur,

« Le S^r Borani, sicilien, professeur de musique qui fait l'objet de votre lettre du 7 juillet présent mois, a habité en effet la commune de Lorgues pendant près d'un an.

« Dès son arrivée en notre ville, il fut placé en qualité de professeur de piano au couvent de la présentation S^{te} Marie & comme organiste à notre église paroissiale, et, je dois le

dire, dans l'un & l'autre de ces postes, il sut, par son intelligence, sa capacité et sa conduite, s'attirer une grande confiance qu'il aurait sans doute conservé, si l'on n'avait pas appris plus tard que la femme avec laquelle il vivait maritalement, qu'il n'avait pas craint de présenter comme telle dans la société choisie de Lorgues n'était tout simplement que sa concubine.

« Du moment que l'on connut cette vie déréglée, ces liaisons criminelles avec une femme mariée, il perdit toute confiance, & fut obligé d'abandonner notre ville.

« L'on a dès lors à lui reprocher cet écart de jeunesse mais à part ce reproche, je n'ai rien à dire que de flatteur sur le compte de ce jeune homme. il a toujours été honnête & a tenu une conduite régulière, à tel point que je vais, sur sa demande, lui délivrer un certificat qui le constate. Voilà tous les renseignements que j'avais à vous fournir ils sont exacts & fidèles. Je désire qu'ils vous satisfassent. Je désire surtout que la vie licencieuse que le S^r Borani a menée à Lorgues ne le prive pas du poste que vous lui avez déjà confié ¹¹⁸. »

Il vivait, en effet, maritalement avec Adélaïde-Marie Paye qui allait devenir son épouse mais qui, à cette époque, n'était pas encore veuve : son précédent mari, Augustin Ravais, berger au Thoronet (Var), ne mourut en effet que le 17 décembre 1844.

Venu à Toulon, il s'y établit définitivement en octobre 1844, sous une identité quelque peu voilée et fort pompeuse... : « M. Borani de Lanzenfeli, professeur de piano, qui s'est fait entendre dimanche dernier au théâtre, vient définitivement se fixer à

¹¹⁸ Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2, « Borrani », lettre n° 8, du maire de Lorgues au président de la fabrique de Notre-Dame à Toulon, en date du 10 juillet 1847.

Toulon pour y donner des leçons¹¹⁹. » Il apparaît ensuite à plusieurs reprises dans la chronique artistique de la ville :

— en janvier 1845, lors d'un concert vocal et instrumental donné par M^{me} Magnelli, soprano, M. Magnelli, baryton, et Gaetano Commasi, premier ténor du théâtre de Venise, il exécuta sur le piano une *Fantasia* de sa composition ¹²⁰ ;

— en février 1845, il débuta ses leçons : « M. Borani de Leuzenfeld, pianiste, élève de Czerni, ouvrira, à partir du 1^{er} février prochain, un cours de vocale, et de piano chez lui, rue d'Orléans, n° 7, au 3^e étage. Le professeur donnera aussi des leçons à domicile. Pour les conditions, il se trouvera tous les jours chez lui de une heure à deux heures. M. Borani donne leçons de piano en langues française, anglaise, italienne, allemande, etc. ¹²¹ » ; cette annonce est intéressante en ce qu'elle révèle que le professeur fut élève de Carl Czerny – ce qui suppose un séjour à Vienne où le célèbre pianiste demeurait – et qu'il était, de ce fait, polyglotte ;

— en avril 1845, dans l'annonce d'un concert devant être donné par « M. Morandi, harpiste du grand duc de Toscane » : « ... cette soirée, dans laquelle, M. Horace Borani, exécutera une improvisation sur un orgue à 8 jeux, des magasins de M. Naudin, facteur ¹²² ».

¹¹⁹ *Le Toulonnais*, 10^e année, n° 1523, dimanche 13 octobre 1844, page 3, colonne 3.

¹²⁰ *le Toulonnais*, 11^e année, n° 1559, jeudi 9 janvier 1845, page 3, colonne 3 ; dans cette annonce, il est nommé « M. Borani de Linzenfeld, pianiste, chev. de la légion d'honneur ».

¹²¹ *Le Toulonnais*, 11^e année, n° 1568, jeudi 30 janvier 1845, page 3, colonne 3.

¹²² *Le Toulonnais*, 11^e année, n° 1594, mardi 1^{er} avril 1845, page 3, colonne 3, « Concert ».

Organiste de la cathédrale au début du mois de juillet 1847, mais on ne sait depuis quelle date, il avait donc succédé – au moins provisoirement – aux abbés Marquy et Truchi partis à la fin de l'année 1846¹²³ ; ce compte rendu le nomme « Borani de Torresani ». Mais la paroisse était également en pourparlers avec Joseph Thurner. Borani demanda qu'un concours départageât les concurrents¹²⁴ et proposa même de travailler gratuitement : « Je vous offre, Messieurs, de toucher l'Orgue de la Cathédrale dont vous êtes les fabriciens. *Gratis pro deo*. C'est à dire sans appointements fixes et ce pendant le laps de temps de *Vingt années [...]*. de plus je vous laisse l'arbitre de m'imposer un examen où d'entrer en lice avec tel ou tel artiste qui se présenterait. Employé à l'Arsenal, mes émolumens joints au bénéfice de quelques leçons de Musique que je donne en ville, me suffisent pour vivre honnorablement ; sous ce rapport, Messieurs, vous n'aurez pas la crainte d'être importunés par moi¹²⁵. »

Sur ces entrefaites, la lettre du maire de Lorgues dénonçant « cette vie déréglée, ces liaisons criminelles avec une femme mariée » eurent un effet catastrophique et, en dépit des justifications avancées par lui¹²⁶, les fabriciens réunis le 17 juillet évincèrent Borani au profit de Joseph Thurner.

¹²³ Voir *Le Toulonnais*, 13^e année, n° 1941, dimanche 4 juillet 1847, page 2, colonne 3, « Concert », signalant le récital donné par une jeune pianiste toulonnaise de huit ans, M^{lle} Féraud, élève de « M. Borani Torresani, organiste de la cathédrale ».

¹²⁴ Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2, « Borani », lettre n° 6 du 1^{er} juillet 1847, signée « Borani, artiste et Proff^r de Musique, rue Lafayette, N° 57 au 1^{er} étage ».

¹²⁵ Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2, « Borani », lettre n° 7 du 2 juillet 1847.

¹²⁶ Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2, « Borani », lettres n° 9 du 13 juillet 1847 et n° 10 du 14 juillet 1847.

Borani fit d'abord carrière à Toulon. Il y épousa, le 11 décembre 1850, sa concubine avec qui il avait déjà eu deux enfants. Écrivain dans un service administratif de l'arsenal de la Marine, il se dit également, dans les actes de naissance de ses enfants, « organiste » (1851, 1854), « professeur de langue allemande au collège » (1857) et « professeur au collège, interprète juré du gouvernement » (1860).

À défaut de la tribune de la cathédrale, il obtint ultérieurement celle de Saint-Pierre : en septembre 1862, une publicité pour un pensionnat signale en effet que « M. Horace Borani de Torresani, organiste de l'église de Saint-Pierre, a bien voulu se charger de donner des leçons de piano¹²⁷. » Et il est mentionné à la rubrique « Professeurs de langues » dans l'*Annuaire toulonnais* des années 1864 et 1865.

Il quitta ensuite la ville car, dans les actes de mariage ou décès de ses enfants, il est dit « domicilié à Lyon » où il était professeur de langues étrangères (1868, 1870, 1875 et 1885). Son épouse et ses enfants restèrent toutefois à Toulon et Horace Borani de Torresani est décédé « avant 1904 ».

François-Joseph et Théodore Thurner

La famille Thurner, d'origine alsacienne, se trouvait déjà à Toulon en mai 1845, comme l'atteste une chronique du *Toulonnais* : « Lorsque, après avoir instruit le public de l'acquisition faite par l'église St-François de Paule de cette ville, d'un orgue sortant des ateliers de M. Zeiger facteur de Lyon, nous félicitons M. le curé et messieurs les fabriciens, de l'avoir dotée d'un si bel instrument, chacun disait qu'il ne suffisait pas d'avoir

¹²⁷ *Le Toulonnais*, 28^e année, n° 4246, jeudi 18 septembre 1862, page 3, colonne 2, « Pensionnat des D^{lles} Sérès », annonce publicitaire.

de bonnes orgues, et qu'il fallait aussi se procurer un bon organiste. Nous nous faisons aujourd'hui un plaisir d'annoncer que le vœu du public à cet égard a été parfaitement rempli. Les amateurs et connaisseurs en musique sont unanimes, pour proclamer que le jeune organiste M. Turner, à peine âgé de 18 ans qui a été affecté en cette qualité à St-François de Paule, y a fait preuve d'un talent et d'un savoir déjà assez éminent pour assurer des jouissances à ceux qui iront l'entendre. A cela nous devons ajouter que M. Turner avait déjà brillé comme pianiste dans un concert donné ici le mois dernier, au profit des pauvres¹²⁸. »

Or, trois Théodore Thurner sont connus à Toulon en 1860 : le jeune Théodore, fils de Joseph, né à Pfaffenheim (Haut-Rhin) le 13 décembre 1833 ; son oncle paternel, né au début du siècle ; et l'un de ses cousins, fils du précédent, né le 22 juillet 1839 !

Le Toulonnais ne peut avoir désigné que le fils de Joseph... mais il avait alors à peine douze ans lors de l'inauguration de l'orgue construit par Augustin Zeiger à l'église Saint-François-de-Paule : il devait, en l'absence de ses parents, se trouver chez son oncle, également organiste et probablement le véritable titulaire.

En 1847, le jeune Théodore engagea son père, François-Joseph Thurner, alors organiste à Montbrison (Loire) depuis six ans, à s'établir à Toulon. Des conditions lui furent proposées, qu'il accepta¹²⁹ : prise de fonctions le 1^{er} août ; traitement de huit cents francs jouer l'orgue toute l'année ; plus deux cents francs pour apprendre la musique à douze enfants de chœur chantant aux offices ; plus un supplément pour jouer un petit orgue –

¹²⁸ *Le Toulonnais*, 11^e année, n° 1613, jeudi 15 mai 1845, page 3, colonne 3.

¹²⁹ Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2, lettres des 11 mai 1847, 25 juin 1847, 10 juillet 1847.

probablement un petit positif d'accompagnement – appartement aux « demoiselles congréganistes »¹³⁰.

Joseph Thurner s'installa à Toulon en compagnie de son épouse, née Agathe Zetter – décédée le 13 août 1854 – et de deux de ses filles. Marie-Antoinette, née à Pfaffenheim (Haut-Rhin) le 10 août 1828, épousa, le 18 septembre 1860, Augustin-Louis-Hippolyte Reynaud, médecin à Bormes. Quant à Marie-Agathe, née à Pfaffenheim le 9 mai 1838, elle parut à partir de mars 1855 dans les concerts toulonnais où son talent de pianiste était très estimé ; admise en novembre 1855 comme élève dans la classe de piano de Henri Herz au Conservatoire impérial de musique et de déclamation, elle y obtint un 1^{er} accessit en 1857 et un 2^e prix en 1859 ; revenue à Toulon, elle y épousa, le 4 juillet 1860, Joseph Heyberger, né à Hattstatt (Haut-Rhin) le 18 janvier 1831, professeur de musique à Mulhouse.

Joseph Thurner joua tout d'abord l'instrument de quatorze jeux que Jungk avait provisoirement disposé dans le chœur pour ne pas laisser la paroisse démunie durant la construction du grand orgue. Le 27 mai, il participa, en compagnie de son fils, à la réception du nouvel orgue et prit aussitôt possession des claviers. Il paraît avoir assuré son service à la cathédrale pendant une dizaine d'années : en août 1859, c'est son fils Théodore qui était titulaire, mais il se faisait remplacer par son père durant ses absences¹³¹.

Joseph Thurner est décédé à Toulon le 11 mars 1863.

¹³⁰ Archives de la cathédrale de Toulon, registre manuscrit *Correspondance de la fabrique Notre-Dame Majeure de Toulon*, folio 114, lettre d'engagement du 18 juillet 1847.

¹³¹ Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2, lettre du 2 août 1859 : Théodore Thurner est à Paris et demande au président de la fabrique une prolongation de congés de quelques jours.

Son fils Théodore fit de belles études musicales : « [...] il est formé au conservatoire de Paris dans les classes de Pierre Zimmermann et d'Antoine François Marmontel. À 16 ans, en 1849, il remporte le Premier Prix de piano avec Joseph Wienawski et apprend l'harmonie avec François Bazin et le contrepoint avec Zimmermann, tandis qu'il prend goût aux œuvres de Jean-Sébastien Bach avec le pianiste Alkan (également organiste). Il se fixe par la suite à Toulon comme organiste à la cathédrale, introduisant dans la région la musique de Schumann et de Brahms¹³². »

De retour à Toulon, probablement en 1850, il retrouva les claviers de Saint-François-de-Paule puis remplaça son père à Sainte-Marie. Ce jeune musicien fut très apprécié des mélomanes de la ville et la presse locale se fit à de nombreuses reprises l'écho de cette satisfaction. Par exemple : « M. Thürner (Théodore) est un premier prix du conservatoire, c'est dire qu'il a les savantes traditions de cette école unique au monde pour le mérite de ses professeurs et la gloire des élèves qu'elle a formés. Aussi, M. Thürner réunit-il à une rapidité d'exécution qui seule ne constituerait qu'un mécanisme plus ou moins remarquable, une netteté bien rare de jeu, et un sentiment plus rare encore sur cet ingrat instrument qu'on appelle le piano. Je ne dirai pas qu'il rappelle la netteté limpide et perlée de Thalberg, la grâce moëlleuse de Rosellen, le brio et la verve de Prudent. La manière de Thürner tient de ces trois individualités, et s'il était sur un théâtre plus important, Thürner se ferait une place au milieu des talents les plus admirés par l'expression qu'il sait mettre dans son jeu, il anime cette froide touche d'ivoire, il fait pleurer le clavier, il étonne, il enthousiasme, il émeut. Malheureusement il vit à Toulon, où le retiennent des devoirs de famille, et à

¹³² CAIN (Jean-Robert) et MARTIN (Robert), *L'Orgue dans la ville*, page 349.

Toulon s'éteindraient sa verve et son courage s'il ne savait que de chaudes sympathies entourent son talent, et s'il n'avait devant lui le vaste champ de la composition où il essayé ses pas, bien jeune encore, alors qu'il se livrait à l'âge de 11 ans à des furies d'improvisation, dont le souvenir ne s'est pas effacé encore de notre mémoire, et où il entre maintenant d'un pas plus mesuré avec la maturité de 24 ans, et avec l'hésitation intelligente d'une nature d'élite nourrie aux fortes études et aux pures traditions des plus grands maîtres. Ceux qui l'entendent sur les orgues de l'église Saint-François, peuvent apprécier toute l'originalité de ses inspirations¹³³. »

Mais il ne demeura pas bien longtemps à Toulon puisque, au début de l'année 1860¹³⁴, il s'en fut à Marseille où il fit une grande carrière de pianiste, organiste, professeur au conservatoire et organisateur de concerts. Compositeur fécond, il a laissé une œuvre importante pour le piano.

Durant son séjour toulonnais, Théodore Thurner recueillit tous les suffrages comme pianiste de concert et les artistes de passage recherchaient sa collaboration : les sœurs violonistes Teresa et Maria-Margherita Milanollo en mai 1847 ; le chansonnier Edmond Lhuillier en janvier 1851 ; le ténor Henri Talon et le baryton Vincent Langomazino en mai 1855 ; le pianiste Henri

¹³³ *Le Toulonnais*, 18^e année, n° 2680, vendredi 14 mai 1852, page 3, colonne 3, « Variétés. Une soirée musicale au Cercle National ». — Théodore Thurner étant né en 1833, « l'âge de 11 ans », en ce qu'il renvoie à l'année 1844, paraît assez juste pour désigner les débuts du jeune garçon lors de l'inauguration de l'orgue de Saint-François-de-Paule en 1845. Par contre, en 1852, il n'était âgé que de dix-neuf ans et non de vingt-quatre !

¹³⁴ *Le Toulonnais*, 26^e année, n° 3837, jeudi 5 janvier 1860, page 2, colonne 4 : « Marseille vient de nous enlever un de nos artistes les plus chers : M. Théodore Thurner, appelé à remplir les fonctions d'organiste dans une des églises de cette ville, M. Thurner nous quitte en laissant les plus honorables souvenirs et les plus vifs regrets parmi tous ceux qui ont été à même de l'apprécier ici comme homme et comme artiste. »

Vieuxtemps en février-mars 1856, la pianiste Augustine Schlecht et son père Désiré violoncelliste en octobre et décembre 1856, le violoniste Justin Truilhier en avril 1858, la jeune chanteuse Julia Semberg en mars 1859.

Compositeur, c'est aussi à Toulon qu'il fit entendre ses premières œuvres : *Les Regrets*, mélodie sur une poésie de Charles Poncy, en novembre 1853 ; une grande valse en février puis en novembre 1855 ; une *Tarentelle* en décembre 1856 ; *Sarah la Baigneuse*, poétique traduction de l'*Orientale* de Victor Hugo, et une *Méditation mélodique* à la manière de Chopin en mai 1858 ; deux chœurs, *Les Sylphes* et *Enthousiasme*, en décembre 1858. Et les catalogues des œuvres imprimées signalent ses premières publications : *Cantate pour les salles d'asile*, poésie de A. Dehen, Paris, imprimerie de Guillet, 1854, in-folio, 9 pages ; *Grande Valse pour le piano*, Paris, Saint-Étienne, 1855, in-folio, 1+11 pages, cotation S.-St.E.779 ; *Gretchen, polka-mazurka pour piano*, Paris, Henri Lemoine, 1856, in-folio, 7 pages, cotation 4179.H ; *Sarah la baigneuse, berceuse pour le piano*, opus 6, Paris, Henri Lemoine, 1857, 9 pages, cotation 4383.H ; *Barcarolle pour piano*, opus 7, Paris, Henri Lemoine, 1860, in-folio, 1+9 pages, cotation 4208.H ; *Deux Valses dans le style de Chopin composées pour le piano*, opus 8, Toulouse, Meissonnier père et fils, 1861, in-folio, 9+9 pages, cotations M.2. et M.3. ; *Tarentelle pour piano*, opus 11, Paris, Henri Lemoine, 1861, 15 pages, cotation 2885.H.

Élu membre résidant de l'académie du Var le 13 février 1856, il en devint membre correspondant après son départ à Marseille.

Joseph-Victor Pons

Vint ensuite Victor Pons, né à Toulon le 11 mai 1835. Son père, Joseph-Pascal, né à Toulon le 26 germinal an V d'un père

charpentier, était déjà « professeur de musique » lors de son mariage, le 2 mars 1820 : il enseignait le violon, la guitare et la danse¹³⁵. Le jeune Victor entra tôt dans la carrière musicale puisqu'il est dit « organiste » dans son acte de mariage, le 17 octobre 1860 ; et il avait été nommé titulaire de la tribune de Saint-Louis à l'été 1854¹³⁶. Il assura le service à la cathédrale jusqu'en avril 1873 :

« Nous avons à plusieurs reprises déjà, entretenu nos lecteurs de M. Victor Pons, organiste de la Cathédrale : notre compatriote vient de voir, dans la faillite de M. Pillo, directeur du théâtre Valette, s'écrouler l'espérance, bien fondée cependant, de faire jouer *Les Pirates du nord*, son délicieux opéra comique, avant la saison prochaine. Nous n'aurions point parlé de cette vicissitude dont les compositeurs sont si souvent victimes, si nous n'avions à annoncer que M. Victor Pons a donné sa démission d'organiste de la Cathédrale.

« Il ne nous appartient pas de discuter les motifs qui ont dicté cette détermination à M. Pons, mais nous pouvons affirmer hautement que le public qui, depuis treize ans et demi, était habitué à entendre cet artiste d'un talent réel, regrette et regrettera longtemps sa retraite.

« M. Pons avait une qualité précieuse et qui en faisait un organiste hors ligne, il ne jouait jamais de musique écrite : se laissant aller à ses improvisations ravissantes, il tenait le public sous un

¹³⁵ Cf. *L'Annuaire de la ville de Toulon* : 3 rue Bourbon (1827, 1828, 1829) ; 25 rue de l'Arsenal (1831, 1832) ; 17 rue des Chaudronniers (1834, 1835) ; rue de la Miséricorde (1837 et 1839).

¹³⁶ Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2 « 1815-1901. Culte catholique. Archives ecclésiastiques. Correspondance. Fabriques. Divers », dossier « Orgue et Organiste », lettre du 13 octobre 1854 adressée par l'organiste Victor Pons aux membres du conseil de fabrique.

charme indescriptible, et pour ceux qui savent le maniement de l'orgue, il était devenu d'une hardiesse peu commune.

« Il eut un tort, celui d'être trop modeste ; mais qu'il le sache bien, il laisse des regrets qu'il sera difficile de faire oublier ; compositeur, homme d'un talent incontestable, il fera son chemin, et, tout comme Duprat, il laissera un nom dont Toulon sera certainement fier un jour.

« L'héritage de M. Pons est dit-on, recherché par MM. Cézanne, Baume et Cabasse. Espérons que M. Cabasse qui a la pratique de l'orgue, et, qui ne manque pas d'un certain talent sera nommé au poste laissé vacant par la démission de M. Pons.

« M. Cézanne, en raison de sa malheureuse et regrettable infirmité aurait beaucoup à travailler, et M. Baume est encore bien jeune pour assumer la responsabilité d'un pareil fardeau ¹³⁷. »

Victor Pons quitta Toulon et poursuivit sa carrière à Paris. Il a laissé une œuvre musicale importante ; ont été imprimés : *Le Démon*, quadrille pour orchestre, Paris, H.-C. de Ploosen, s.d., in-8° ; *Chants d'oiseaux ! romance*, paroles de Léon Ricque, Paris, H. Avrillon, 1864, in-folio ; *Pablo ! boléro*, paroles de Léon Ricque, Paris, Roger, 1866, in-folio ; *Encor, toujours du vin ! chanson bachique*, paroles de A. Chomann, Paris, H.-C. de Ploonen, 1868, in-folio ; *Dans un Baiser d'amour ! romance*, paroles d'Edme Fondrier, Paris, L. Vieillot, 1875, in-folio ; *Le Grand-Père ! chanson*, paroles de Rollet jeune, chez tous les marchands de musique, 1876, in-folio ; *Dis-le moi ! romance sans paroles pour piano*, opus 13, Paris, Durand, Schoenewuk et Cie, 1878, in-folio, 3 pages, cotage D. S. et Cie 2457 ; *Il Guerrier*, *allegro pour musique militaire*, Paris, à l'Orphéon, 1879,

¹³⁷ *Le Touche à tout*, 2^e année, n° 15, dimanche 13 avril 1873, page 1 colonne 3 et page 2 colonne 1. — Gustave Cézanne était aveugle.

in-8° ; *Messe brève des chanteurs orphéonistes*, Paris, 1879, in-8° ; *Le Dupleix, allegro pour musique militaire*, Paris, à l'Orphéon, 1881, in-8° ; *L'Histoire de Jeanneton, allegro pour harmonie ou fanfare avec chœur ad libitum*, Paris, à l'Orphéon, 1882, in-8° ; *Le Montcalm, allegro militaire*, Paris, à l'Orphéon, 1882, in-folio ; *L'Élan ! galop facile pour piano, pour les petites mains*, opus 53, Paris, A. O'Kelly, 1883, in-folio ; *Carlotta ! valse facile pour piano*, opus 54, Paris, A. O'Kelly, 1884, in-folio. Il fut également directeur-gérant de *Le Petit Album musical populaire paraissant le 1^{er} de chaque mois*, 1880-1888, 36 fascicules in-4°.

Victor Pons est décédé en 1897.

Gustave Baume

C'est Gustave Baume qui lui succéda dès le mois de mai 1873.

Gustave-Édouard-Edmond Baume est né à Toulon le 26 novembre 1844, fils d'un marchand papetier de la place d'Armes. Lors de son mariage à Toulon le 29 août 1870, il est dit « professeur de musique » ; son épouse, née Claire Cicéron, était également pianiste.

Il fit son apparition dans la vie musicale toulonnaise en 1866 : « Le cercle de la Méditerranée donne aujourd'hui, lundi, une soirée musicale dans laquelle doit se produire un jeune pianiste toulonnais, M. Gustave Baume, élève de MM. Anatole Petit et Marmontel, du conservatoire de Paris, auquel toutes nos sympathies sont acquises d'avance ¹³⁸. » — « Ensuite, M. Baume qui possède vraiment un talent hors ligne, est venu reprendre sa place au piano et jouer cette ravissante, mais difficile *fantaisie* que Prudent a écrite sur les motifs de *Lucie*. L'excellente organisation musicale dont notre jeune compatriote a donné dans

¹³⁸ *Le Toulonnais*, 33^e année, mardi 10 décembre 1867, page 2, colonne 2.

l'interprétation de ce morceau de maître des preuves si brillantes, fait le plus grand honneur à son professeur, M. Marmontel, du Conservatoire de Paris qui comptait déjà parmi ses élèves Thurner, Planté, Diémer et qui peut, dès aujourd'hui, compter un véritable artiste de plus au nombre des bons artistes qu'il a formés à son école¹³⁹. »

Toute sa vie, il enseigna la musique et le piano. Son fils aîné *Joseph-Marie-Édouard Baume* – époux d'Anne Pissère également pianiste – et l'un de ses petits-fils, *Émile-Joseph-Marie Baume*, feront également de belles carrières de pianistes. Gustave Baume est décédé en 1928 à Toulon à l'âge de quarante-vingt-quatre ans.

L'abbé Michel

Alexandre-Marius-Marcellin Michel est né le 12 mars 1862 à Toulon, où son père était commerçant. Ordonné prêtre le 29 juin 1895, il fut à la fois organiste de la cathédrale¹⁴⁰ et aumônier du Carmel (1919 à 1932). Il est décédé à Toulon le 11 janvier 1943¹⁴¹.

¹³⁹ *Le Toulonnais*, 33^e année, samedi 14 décembre 1867, page 1, colonne 5.

¹⁴⁰ Cf. MOURRON, « La cathédrale de Toulon », page 105 : il était encore en poste en janvier 1927.

¹⁴¹ Je remercie M. Louis Porte, archiviste du diocèse de Fréjus-Toulon, d'avoir bien voulu me communiquer ces renseignements biographiques sur l'abbé Alexandre Michel.

LES SOURCES

Archives paroissiales

Les archives de la cathédrale ayant été détruites ou perdues lors de la Révolution, les fonds subsistants ne remontent qu'au début du XIX^e siècle. Le regroupement, le classement et l'inventaire, réalisés par l'archiviste M. Pinczon du Sel, ont rendu ce fonds aisément consultable.

Les pièces concernant l'orgue y sont réunies en deux cartons :
– le carton I, *Cathédrale de Toulon, Dossier de la construction de l'orgue, 1844-1853* renferme dix dossiers, classés par ordre chronologique et dont les pièces sont cotées ; sur chaque dossier est porté l'inventaire de son contenu : « Rapports et devis pour la reconstruction de l'orgue » ; « Avances faites à M^r Jungk » ; « Construction de l'orgue Jungk » ; « Construction de l'orgue Jungk (II) » ; « Construction de l'orgue Jungk (III) » ; « Après la construction de l'orgue Jungk » ; « Après la construction de l'orgue Jungk (II) » ; « Divers concernant l'orgue » ; « Construction du buffet d'orgues et divers » ; « Construction du buffet d'orgues » ;

– le carton II rassemble, dans neuf dossiers numérotés II-1 à II-9, des documents concernant les entretiens, petites réparations, grands relevages et devis en tous genres du XX^e siècle. Il s'agit surtout de factures et bordereaux de paiement, les documents techniques y sont trop rares.

Archives municipales

Quelques pièces des archives de la ville font mention d'orgues toulonnais, mais aucune ne concerne l'orgue Jungk de la cathédrale : la fabrique de Sainte-Marie n'a versé que les comptes rendus de ses budgets annuels, qui ne mentionnent que des paiements des travaux ou des entretiens annuels et les salaires des musiciens.

Bibliographie

L'unique source véritablement exploitable est le bel ouvrage de l'abbé Tortel consacré à la cathédrale, qui évoque les différents instruments qui y ont été placés. En ce qui concerne les orgues d'avant la Révolution, il reprend les indications de Dominique Henry. Les monographies de Charles Ginoux, Darius Rossi, et de quelques anonymes de la Société des amis du Vieux-Toulon ne renseignent nullement sur l'orgue actuel.

AUDIFFRET (Gustave), *Annales de Six-Fours en Provence depuis sa fondation par les Phocéens jusqu'à nos jours avec documents antiques*, Toulon, typographie et lithographie Eugène Aurel, 1866, in-8°, 190 pages et planches. L'exemplaire de la bibliothèque des amis du Vieux-Toulon porte la mention manuscrite : « Écrit par l'Abbé Garel. Publié par les soins de Monsieur d'Audiffret ».

AUMERAN (Pierre) et COLIN (Michel), « Un grand facteur d'orgues provençal au XIX^e siècle : François Mader », *La Flûte harmonique*, 1995, n° 69/70.

BOUISSON (Émile), « Les églises de Toulon (1^{re} partie) », *Bulletin de la société des amis du Vieux-Toulon*, n° 67, premier trimestre 1941, pages 13-26 ; conférence faite le 5 mars 1936.

CAIN (Jean-Robert) et MARTIN (Robert), *L'Orgue dans la ville. Le Marseille des organistes*, Marseille, éditions Parenthèses, 2004, in-4°, 478 pages.

DUFOURCQ (Norbert), *Orgues comtadines et Orgues provençales*, Paris, librairie E. Droz, 1935, in-8°, 124 pages. Premier supplément : *Provence historique*, tome V, 1955, pages 111-128. Deuxième supplément : *Provence historique*, tome V, 1955, pages 232-247.

DUFOURCQ (Norbert), *Le Livre de l'orgue français (1589-1789)*, Paris, A. et J. Picard, cinq volumes publiés de 1971 à 1982.

GINOUX (Charles), *La Chapelle du Corpus Domini de la cathédrale de Toulon et sa décoration par Christophe Veyrier*, Paris, typographie de E. Plon, Nourrit et C^{ie}, 1892, in-8°, 24 pages. Mémoire lu à la réunion des sociétés des beaux-arts des départements tenue dans l'hémicycle de l'École des beaux-arts, à Paris, le 9 juin 1892.

HENRY (Dominique-Marie-Joseph), « Sur l'état primitif de l'ancienne cathédrale de Toulon et de la chapelle de Notre-Dame-des-Saintes-Reliques », *Bulletin semestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, séant à Toulon*, n° 1, 19^e année, 1851, pages 171-202.

HONORÉ (Louis), *Peintres, sculpteurs, orfèvres, doreurs, etc. en Basse-Provence du XV^e au XVIII^e siècle (d'après des documents d'archives)*, Toulon, imprimerie P. Beau & C. Mouton, 1927, in-8°. Publication de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan, Mémoires XIX.

LAMBERT (Gustave), *Histoire de Toulon*, deuxième partie, tome troisième, Toulon, imprimerie du Var, 1899, in-8°, 452 pages.

LESUEUR (Louis-Marie-Henry), *Toulon. Nouveau guide du voyageur dans l'ancienne et la nouvelle ville, l'arsenal de la Marine et ses annexes*, Paris, Hachette, 1862, in-12, 282 pages.

MARMOTTANS (Antoine), *La Cathédrale de Toulon, 1096/1996*,
Mairie de Toulon, plaquette du neuvième centenaire, in-16,
28 pages.

MOURRON (Edmond), « La cathédrale de Toulon », *Bulletin de
la société des amis du Vieux-Toulon*, n° 14, avril-mai-juin
1927, pages 69-106.

RAUZY (Auguste), *La Cathédrale Sainte-Marie-de-la-Seds de
Toulon*, Toulon, imprimerie sainte Jeanne d'Arc, 1928, in-
32, 38 pages.

ROSSI (Darius), *Étude archéologique sur la cathédrale de Toulon*,
Paris, Didon, 1861, IV+47 pages.

TEISSIER (Octave), *Histoire de Toulon au Moyen Âge*, Paris,
Dumoulin libraire-éditeur, 1869, in-8°, XII-XIX-252-174
pages, un plan hors-texte.

TORTEL (Alexis-Honoré), *Notice historique sur l'église Sainte-
Marie de Toulon*. Toulon, imprimerie catholique, cité
Montéty, 1898, in-8°, 356 pages. Le chapitre IV contient une
section « II. Les Orgues ». Cet ouvrage est d'autant plus
intéressant pour la fin du XIX^e siècle que son auteur, curé de
la cathédrale de 1873 à 1900, fut le principal acteur de cette
histoire.

VIENNE (Henri), *Promenades dans Toulon ancien et moderne*,
Toulon, L. Laurent libraire-éditeur, 1841, in-8°, VI-296 pages.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre Premier : La cathédrale de Toulon	5
Chapitre II : Les orgues anciens	11
Chapitre III : L'orgue de Frédéric Jungk	27
Chapitre IV : La lente destruction de l'orgue Jungk	67
Chapitre V : Les organistes	81
Les Sources	95